



REPUBLICQUE DU BENIN

+++++

DEPARTEMENT DES COLLINES

+++++

GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DES COLLINES (GIC)

BP : 123 Dassa-Zoumé TEL : 22 53 02 96 E-mail : info@gic-benin.org www.gic-benin.org

Un Projet de Territoire Intercommunal pour le Développement du Département des Collines

Faire des Collines une escale incontournable au cœur du Bénin

RAPPORT D'ACTIVITES ANNUEL

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022



Mars 2023

Sommaire

INTRODUCTION	5
Rappel du programme d'activités et du plan de travail annuel de 2021	7
R.1: Des stratégies et des projets intercommunaux d'aménagement et de développement durable sont conçus et mis en œuvre.	9
1.1. ELABORATION DU PLAN ENERGIE CLIMAT	9
1.2. ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DE NOUVEAUX PROJETS INTERCOMMUNAUX	9
1.3. POURSUITE DE LA CONCEPTION DU GEOPORTAIL	9
1.6. APPROFONDIR LES EXPERIENCES SUR LA PROBLEMATIQUE BIOMASSE ENERGIE	11
R.2 : La coopération intercommunale promeut un développement économique local choisi, solidaire, équitable et respectueux de l'environnement	14
2.1 ELABORATION D'UN DOCUMENT DE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET LOCAL DES COLLINES	14
2.2 ELABORATION DES DOCUMENTS DE GESTION D'UN FONDS DE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE DES COLLINES AVEC PLUSIEURS GUICHETS A INSTITUER (FDT-FAIAA-CC- FRAP-FASTE)	14
2.3 MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DU PROGRAMME APPROCHE COMMUNALE POUR LE MARCHE AGRICOLE (ACMA2)	14
➤ Difficultés de mise en œuvre	19
➤ Perspectives	19
2.4 MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DU DTA/PADAC	19
2.5 MISE EN ŒUVRE ET CLOTURER DES ACTIVITES DU PAMOBARMA	23
➤ Difficultés rencontrées	24
➤ Perspectives	24
2.6 ACCOMPAGNEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE GENERALE PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT AGRICOLE DES COLLINES (PADAC)	24
2.6.1 ACCOMPAGNEMENT D'ORDRE GENERAL	24
2.6.2 ACCOMPAGNEMENT D'ORDRE SPECIFIQUE	26
2.7 ACCOMPAGNEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET ARISA	27
2.8 MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DU PROJET TERSAA	28
2.8.1 FORMATION A LA GESTION ENTREPRENEURIALE	29
2.8.2 MUTUALISATION DE LA DISTRIBUTION (CONSTRUCTION ET FONCTIONNEMENT DE LA CENTRALE)	30
2.8.3 RENFORCEMENT DE LA STRATEGIE DE COMMERCIALISATION	30
2.8.4 APPUI DES JEUNES AGRICULTEURS ET AGRICULTRICES A L'INSTALLATION ET RENFORCER LEURS CAPACITES	30
2.8.5 SENSIBILISATION ET RENFORCEMENT DES ACTEURS CLES SUR LES GRANDS ENJEUX DU TERRITOIRE (CONSOMMER LOCAL, GESTION DES RESSOURCES, INEGALITES DE GENRE, COHESION SOCIALE)	33
2.8.6 CREATION DES PARTENARIATS COMMERCIAUX EQUITABLES ET DURABLES	34
2.8.7 DIFFICULTES RENCONTREES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU TERSAA	34
2.8.8 PERSPECTIVES	34
2.9 MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DU PROJET CLIMAT ENERGIE : MESURES D'ADAPTATION ET D'ATTENUATION SUR LES TERRITOIRES RURAUX (CEMATERR 2)	34
L'ENSEMBLE DES ACTIVITES PLANIFIEES ONT ETE EXECUTEES A L'EXCEPTION DE LA MISE EN ŒUVRE D'UN CAS PRATIQUE DU MOOC CAR SA MISE EN ŒUVRE S'EST REVELEE TRIBUTAIRE DE RESSOURCES FINANCIERES NECESSAIRES AU RECRUTEMENT D'ENQUETEURS POUR LES BESOINS DE TRAVAUX DE TERRAIN (COMPTAGE ETC.)	43
2.10. MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DU PROJET INTERCOMMUNAL D'APPUI AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (PIADE)	45
R.3 : Les Collines restent un espace d'innovation au Bénin et le GIC est reconnu comme un laboratoire de la coopération intercommunale et de développement durable des territoires	49
3.1. ÉCHANGE ET COOPERATION AVEC D'AUTRES COLLECTIVITES OU GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES TERRITORIALES NATIONALES ET INTERNATIONALES, INSTITUTIONS ET INSERTION DANS DES RESEAUX	49
3.2. COLLECTE DE DONNEES (EFFETS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, SECTEUR AGRICOLE, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE) POUR ACTUALISER/ALIMENTER LE GEOPORTAIL	50
3.3 PARTICIPER A DES MANIFESTATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES AFIN DE COMMUNIQUER ET RENDRE VISIBLES LES ACTIONS DU GIC	50
OBJECTIF SPECIFIQUE 2 : MOBILISER DES RESSOURCES PARTENARIALES ET FINANCIERES	51
R.4 : SOUCIEUSES D'AMELIORER LEUR PERFORMANCE ET LEURS CAPACITES PROPRES, LES COMMUNES NEGOCIENT ET FORMALISENT L'APPUI DU GIC	51
4.1 ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES DANS L'EVALUATION A MI-PARCOURS ET L'ACTUALISATION DES PDC3	51
4.2. ANIMATION DES ESPACES D'AUTO-EVALUATION DES PERFORMANCES COLLECTIVES DES COMMUNES	52
4.3 ACCOMPAGNEMENT A L'ANIMATION DES ESPACES D'ECHANGES PROFESSIONNELS DES TECHNICIENS COMMUNAUX	52

R.5 : LE GIC DISPOSE DURABLEMENT DES MOYENS (TECHNIQUE PARTENARIAL ET FINANCIER) DE SES AMBITIONS.....	53
5.1 ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES DANS LA CREATION D'UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNAL DES SIX COMMUNES DES COLLINES	53
5.2 MOBILISATION DE NOUVEAUX PARTENARIAT (PERSONNES RESSOURCES, INSTITUTIONS, FINANCEMENTS)	53
5.3 MISE EN ŒUVRE D'UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION CONFORTANT LA VISIBILITE DU GIC	54
5.4 FORMER LES ELUS SUR L'APPROPRIATION DES OUTILS DE GESTION DU GIC (STATUT ET REGLEMENT INTERIEUR, MANUEL DE PROCEDURE, PTI, POS, STATUT EPCI, ETC.)	54
5.5 ORGANISATION DES REUNIONS STATUTAIRES DES ORGANES DE GOUVERNANCE DU GIC ET DE SES INSTANCES DE PARTICIPATION.....	54
RA6 : LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE DU SERVICE TECHNIQUE ET DU GIC EST ASSUREE	55
6.1 REALISATION DES TACHES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES DE FONCTIONNEMENT DU STI.....	55
6.2. SUIVI, GESTION TECHNIQUE ET FINANCIERE DES DIVERSES CONVENTIONS DE FINANCEMENT.....	56
6.3. SUIVI-EVALUATION DES ACTIVITES DU GIC	58
6.3.1. PRESENTATION DU TAUX D'EXECUTION PHYSIQUE DU PTA 2022	58
6.3.2. PRESENTATION DE LA PERFORMANCE DU GIC AU TITRE DE 2022.....	59
CONCLUSION.....	62

GLOSSAIRE

ACAD	: Association des Communes de l'Atacora et de la Donga
ACMA	Approche Communale pour le Marché Agricole
ADECOB	: Association pour le Développement des Communes du Borgou
AFD	: Agence Française de Développement
AIMF	: Association Internationale des Maires Francophones
ANCB	: Association Nationale des Communes du Bénin
APIDA	: Association pour la Promotion de l'Intercommunalité dans le Département de l'Alibori
ATDA	: Agence Territoriale de Développement Agricole
CCIC	: Cadre de Concertation Intercommunal des Collines
CEMAATERR	: Climat Energie : Mesures d'Adaptation et d'Atténuation sur les Territoires Ruraux
CGP	: Cellule de Gestion du Projet
CIC	: Conseil Intercommunal des Collines
CILSS	: Comité permanent Inter Etats sur la Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CNUCC	: Convention des Nations-Unies sur la Lutte contre la Désertification
CONAFIL	: Commission Nationale des Finances Locales
DDAEP	: Direction Départementale de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche
DEAT	: Diplôme d'Etudes Agricoles Tropicales
DEL	: Développement Economique Local
DTA	: Dispositif Technique d'Accompagnement
FADeC	: Fonds d'Appui au Développement des Communes
FDT	: Fonds de Développement des Territoires
FFEM	: Fonds Français pour l'Environnement Mondial
FICo	: Foire Intercommunale des Collines
FNDA	: Fonds National de Développement Agricole
GDT	: Gestion Durable des Terres
GERES	: Groupe Energies Renouvelables Environnement Solidaires
GIC	: Groupement Intercommunal des Collines
I.C.L.E.I.	: Conseil International pour les Initiatives Ecologiques Locales
IDID-ONG	: Initiative Pour un Développement Intégré et Durable- Organisation Non Gouvernementale
PAACOL	: Projet d'Appui aux Associations nationale et locales de Collectivités Locales du Bénin
PADAC	: Projet d'Appui au Développement Agricole des Collines
PA2D	: Projet d'Appui à la Décentralisation et à la Déconcentration
PCET	: Plan Climat Energie territoriaux
PAGDT-C	: Projet d'Appui à la Gestion Durable des Terres et d'Adaptation au Changement Climatique dans les Collines
PARMI	: Projet de promotion des produits locaux à travers la restauration sur les marches de masse et institutionnels
PAMOBARMA	: Projet d'Appui à la Mobilité du Bétail pour un meilleur Accès aux Ressources et aux Marchés en Afrique de l'Ouest
PDC	: Plan de Développement Communal
PME	: Petites et Moyennes Entreprises
PAPRISAF	: Projet d'Appui à la valorisation des PRoductions ISsues de l'Agriculture
PARSAO	: Programme régional d'Appui à la Résilience des Systèmes Agropastoraux en Afrique de l'Ouest
PIADE	: Projet Intercommunal d'Appui au Développement Economique des communes des Collines
PRGDT	: Programme Régional de Gestion Durable des Terres
ProSoL	: Projet de Protection et Réhabilitation des Sols pour améliorer la sécurité alimentaire
SADE	: Service des Affaires Domaniales et Environnementales
UGP	: Unité de Gestion du Projet
SIGGIC	: Système d'Information Géographique du Groupement Intercommunal des Collines
STI	: Service Technique Intercommunal

INTRODUCTION

L'année 2022 est marquée au plan national dans le secteur de la décentralisation par la mise en vigueur des réformes initiées en 2021 et ayant abouti au vote et promulgation de la loi n° 2021-14 du 20 décembre 2021 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin. Cette réforme a touché l'organisation et la gouvernance des communes et des établissements Publics de Coopération Intercommunale. Elle fait un partage de pouvoir entre les organes politiques de gouvernance et les la structure technique de gestion des administrations des communes et des structures intercommunales formalisées en Etablissement Public de Coopération Intercommunale.

Les conseils communaux sont retraits dans leur rôle de validation des délibérations adoptées par des conseils de supervision composés du Maire, de ses adjoints et des présidents des commissions. L'administration communale est gérée par un Secrétaire Exécutif de la mairie qui est désormais l'ordonnateur du budget. Il est tiré au sort avant d'être nommé parmi les cadres sélectionnés et inscrits au fichier national des principales fonctions administratives des mairies. Il est placé sous l'autorité institutionnelle du Maire. L'article 32 de la loi portant code de l'administration territoriale confère au Secrétaire Exécutif, le rôle de premier responsable de l'administration communale, dispose d'attributions propres pour assurer son bon fonctionnement. Au titre de ses attributions propres, assure l'organisation des services communaux et l'exécution du service, la gestion des ressources humaines, financières et matérielles de la commune, la gestion de l'information et de la communication de la commune, la délivrance des permis et autres autorisations que prévoient les lois et règlements dans les domaines de compétence de la commune. La réforme institue également sept postes de responsabilité dans l'administration communale dont la nomination aux emplois découle du fichier des principales fonctions administratives des communes et fait l'objet d'un tirage au sort. L'Etat assure la prise en charge financière des indemnités des élus et des 7 cadres assumant les responsabilités des principales fonctions des mairies.

Au niveau intercommunal, le conseil de communauté est l'organe de validation des décisions d'un conseil de supervision. La Communauté de Communes dispose d'une structure technique appelée Secrétariat Permanent coordonné par un Secrétaire Permanent tiré également au sort parmi les cadres sélectionnés et inscrits au fichier national des principales fonctions administratives des EPCI. Le secrétaire permanent est institutionnellement placé sous le président du conseil de communauté, nommé et relevé de ses fonctions suivant les modalités définies dans le règlement intérieur de la communauté conformément aux dispositions de la loi portant code de l'administration territoriale. Il est l'ordonnateur du budget de la communauté de communes, prépare et exécute les délibérations du conseil de communauté, représente la Communauté dans les actes de la vie civile, assure la gestion des ressources humaines, matérielles et financières de la communauté, nomme aux emplois de la communauté de communes, après avis de non objection du conseil de supervision, nomme la personne responsable des marchés publics et en est l'autorité approbatrice. La nomination aux emplois découle du fichier des principales fonctions administratives des communes est soumise aux règles du tirage au sort.

Ces réformes ont induit des bouleversements dans les communes et impactent le processus de création d'un EPCI. Elles ont vu le départ des mairies de certains cadres et l'arrivée de nouvelles têtes. Le Groupement Intercommunal des Collines (GIC) a été aussi impacté par cette vague de réformes institutionnelles dans ses rapports avec les acteurs communaux.

Le Groupement Intercommunal des Collines a pour mission statutaire d'assurer à ses communes membres un développement économique et social concerté à travers un dispositif reconnu de participation des acteurs et par une capacité durable des communes et de leur intercommunalité à fournir des biens et des services de qualité. Il a consolidé au cours de l'année 2022 son prestige tant au plan national qu'international qui lui a permis de renforcer son image de par son implication en tant que partenaire stratégique dans la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement Agricole des Collines (PADAC) financé par l'Agence Française de Développement (AFD), le Programme Approche Communale pour le Marché Agricole (ACMA2). Le PADAC et ACMA2 ont poursuivi leurs actions au profit des communes des Collines et les autres acteurs du secteur privé pour investir significativement dans l'agriculture ; premier pilier de l'économie du département. Le Projet d'Appui à la MOBilité du Bétail pour un meilleur Accès aux Ressources et aux Marchés en Afrique de l'Ouest (PAMOBARMA), la deuxième phase du projet Climat Energie et Mesures d'Adaptation et d'Atténuation sur un Territoire Rural (CEMAATERR), le Projet Intercommunal d'Appui au Développement Economique Local dans les Collines (PIADE) par la mobilisation des ressources locales non fiscales dans le cadre du Programme d'Appui au Développement Territorial (PADT) ont connu la clôture de leurs activités au cours de l'année avec d'importantes résultats acquis.

Plusieurs initiatives ont été prises par le service technique intercommunal du GIC. Le dynamisme de mobilisation des partenariats et financements par le GIC s'est traduit par le démarrage effectif du Projet de **Transition des Systèmes Agricoles et Alimentaires sur les Territoires (TERSAA)** monté en partenariat avec Acting For Life est financé par l'AFD.

Malgré l'intérêt des communes à formaliser leur solidarité par ancrage dans le cadre légal et institutionnel national de l'intercommunalité, le dossier de demande de création d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) facilité par le GIC n'a pas abouti. Le dossier redéposé au Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale (MDGL) s'est révélé caduque avec les réformes de l'administration territoriale. Cette forte volonté de mettre en ensemble les moyens d'actions a amené à faire une relecture des statuts pour leur mise en cohérence et validés par les acteurs communaux facilité par le cadre institutionnel du GIC qui a également procédé à la révision des textes organiques pour les mettre en cohérence avec le nouvel organigramme des communes.

Dans le domaine de la gouvernance interne, la tenue des réunions statutaires s'est réalisée à 50% et une stabilité au personnel du service technique intercommunal a été notée. La mobilisation des contributions des communes au fonctionnement du groupement a connu une nette amélioration par rapport aux deux dernières années de 5% à 56%. L'équilibre du fonctionnement de la structure est compensé par la contribution des partenaires à travers les coûts indirects de gestion et la prise en charge de certaines parties dont les salariales, les frais de loyer, les fournitures et consommables. Certaines activités inscrites au Plan de Travail Annuel ont pu être conduites à terme, d'autres sont engagées et n'ont pas été complètement achevées et d'autres ont été mise en veilleuse.

L'année 2022 a permis au GIC de donner une fois de plus sa vision de construire une identité forte et reconnue du territoire des Collines à travers le Projet de Territoire Intercommunal avec la mise en œuvre de divers projets intercommunaux. Les intentions et la volonté d'agir ensemble ont motivé la dynamique de montage de nouveaux projets soumis à des partenaires pour financement ; mais l'année 2022 n'a pas été l'occasion de décrocher de nouveaux partenariats. L'atteinte des objectifs du Projet Intercommunal d'Appui au Développement Economique Local dans les Collines (PIADE) qui est d'accroître la mobilisation des ressources non fiscales locales devrait se concourir au renforcement des capacités financières des communes.

Rappel du programme d'activités et du plan de travail annuel de 2021

Le plan de travail et le budget annuel de l'année 2022 ont été définis sur la base du plan d'orientation stratégique avec pour objectifs spécifiques de promouvoir un développement équilibré et durable du territoire des Collines d'une part et mobiliser des ressources partenariales et financières pour promouvoir une performance collective du GIC et de ses communes d'autre part. C'est autour de trois programmes avec trois objectifs spécifiques et six résultats attendus que le plan de travail conçu et exécuté.

Le premier programme est de faire la promotion du développement équilibré et durable du territoire des collines avec comme objectif spécifique de promouvoir un développement équilibré et durable du territoire des Collines et trois résultats à atteindre :

- R.1** : Des stratégies et des projets intercommunaux d'aménagement et de développement durable sont conçus et mis en œuvre
- R.2** : La coopération intercommunale promeut un développement économique local choisi, solidaire, équitable et respectueux de l'environnement
- R.3** : Les Collines restent un espace d'innovation au Bénin et le GIC est reconnu comme un laboratoire de la coopération intercommunale et de développement durable des territoires

Le deuxième programme est de faire un appui à la mobilisation de ressources partenariales et financière et de faire la promotion d'une performance collective du GIC et de ses communes membres avec pour objectif spécifiques de mobiliser des ressources partenariales et financières et promouvoir une performance collective du GIC et de ses communes et deux résultats attendus :

- R.4** : Soucieuses d'améliorer leur performance et leurs capacités propres, les communes négocient et formalisent l'appui du GIC
- R.5** : Le GIC dispose durablement des moyens (technique partenarial et financier) de ses ambitions

Le troisième programme est de faire la gestion efficace et efficiente des ressources humaines et financières avec pour objectif spécifique d'assurer cette gestion efficace et efficiente en un seul résultat.

- R.6** : la gestion administrative et financière du service technique intercommunal est bien assurée.

Pour atteindre ces résultats, le plan de travail de l'année 2022 a prévu les activités ci-après :

Résultat attendu 1 : Des stratégies et des projets intercommunaux d'aménagement et de développement durable sont conçus et mis en œuvre

Activités prévues :

- A1.1 Elaborer un plan Climat Energie
- A1.2 Elaborer et soumettre aux bailleurs de nouveaux projets intercommunaux
- A1.3 Poursuivre la conception du géoportail

Résultat attendu 2 : La coopération intercommunale promeut un développement économique local choisi, solidaire, équitable et respectueux de l'environnement

Activités prévues :

- A2.1 Elaborer un document de stratégie de développement économique et local des collines
- A2.2 Elaborer les documents de gestion d'un fonds de développement du territoire des collines avec plusieurs guichets à instituer (FDT-FAIAA-CC- FRAP-FASTE)

- A2.3 Mettre en œuvre les activités d'accompagnement du programme Approche Communale pour le Marché Agricole (ACMA2)
- A2.4 Mettre en œuvre des activités du DTA/PADAC
- A2.5 Mettre en œuvre et clôturer des activités du PAMOBARMA
- A2.6 Accompagner la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement Agricole des Collines
- A2.7 Accompagner la mise en œuvre ARISA
- A2.8 Mettre en œuvre les activités du TERSAA
- A2.9 Mettre en œuvre les activités du projet CEMAATERR
- A2.10 Mettre en œuvre et clôturer le PIADÉ

Résultat attendu 3 : Les Collines restent un espace d'innovation au Bénin et le GIC est reconnu comme un laboratoire de la coopération intercommunale et de développement durable des territoires

Activités prévues:

- A3.1 Échanger et coopérer avec d'autres collectivités ou groupements de collectivités territoriales nationales et internationales, institutions et insertion dans des réseaux
- A3.2 Assurer la collecte de données (effets des changements climatiques, secteur agricole, aménagement du territoire) pour actualiser/alimenter le géoportail
- A3.3 Participer à des manifestations nationales et internationales afin de communiquer et rendre visibles les actions du GIC

Résultat attendu 4 : Soucieuses d'améliorer leur performance et leurs capacités propres, les communes négocient et formalisent l'appui du GIC.

Activités prévues :

- A4.1 Accompagner les communes dans l'évaluation à mi-parcours et l'actualisation des PDC3
- A4.2 Animer des espaces d'auto-évaluation concertée des performances des communes
- A4.3 Accompagner l'animation des espaces d'échange professionnel des techniciens communaux

Résultat attendu 5 : Le GIC dispose durablement des moyens (technique partenarial et financier) de ses ambitions

Activités prévues :

- A5.1 Suivre et accompagner le processus d'approbation de l'EPCI
- A5.2 Mobiliser de nouveaux partenariats dans le cadre de la coopération décentralisée
- A5.3 Mettre en œuvre la stratégie de communication confortant la visibilité du GIC
- A5.4 Former les nouveaux élus sur l'appropriation des outils de gestion du GIC (statut et règlement intérieur, manuel de procédure, PTI, POS, Statut EPCI, etc.)
- A5.5 Organiser les réunions statutaires des instances de gouvernance (Bureau Exécutif, sessions du CIC et commissions permanentes)

Résultat attendu 6: La gestion administrative et financière du STI et du GIC est assurée

Activités prévues :

- A6.1 Réalisation des tâches administratives et financières
- A6.2 Suivi de la réalisation des diverses conventions de partenariat ou de mise en œuvre
- A6.3 Améliorer le dispositif de suivi-évaluation des activités du GIC
- A6.4 Réaliser les investissements du GIC (matériels informatique, électrique et électronique)
- A6.5 Renforcer les capacités en ressources humaines du GIC

R.1: Des stratégies et des projets intercommunaux d'aménagement et de développement durable sont conçus et mis en œuvre.

1.1. ELABORATION DU PLAN ENERGIE CLIMAT

Le projet d'élaboration de ce document de planification majeur pour les questions d'adaptation et d'atténuation pour le territoire des Collines n'a pu connaître un démarrage conséquent. Initialement prévu pour être élaboré avec l'appui du Geres dans le cadre du projet CEMAATERR 2, les ajustements et modifications apportées au cadre logique du projet n'ont pas permis d'avancer sur ce sujet. La démarche méthodologique de réalisation de ce plan prévoit une collecte de données, notamment sur le volet mesures des émissions de carbone afin de définir les actions d'atténuation. Sur le volet adaptation, il est prévu de recourir à l'exploitation de la littérature existante et à une extrapolation de données pour le remplissage du « Template » à retourner aux services de l'UE pour validation. Aujourd'hui le principal frein au démarrage de cette activité reste l'absence de ressources financières pour les besoins de collecte de données. Au cours de l'année 2022, des discussions ont été menées avec l'AIRF, le CIEDEL et le CEREMA, pour un appui du GIC à la réalisation de cet outil. Bien que n'ayant pas abouti jusque-là malgré l'envoi de deux notes de projet à l'AIRF au cours de cette année, les discussions se poursuivront pour mobiliser des partenaires intéressés par cette initiative.

1.2. ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DE NOUVEAUX PROJETS INTERCOMMUNAUX

L'équipe technique du GIC s'est investi au cours de l'année à répondre aux appels à projets. Ces appels à projets se sont révélés infructueux. Il s'agit du projet monté avec l'ONG ESGIS. Mais, le GIC a pu démarrer la mise en œuvre du projet TERSAA en collaboration avec Acting For Life. Ce projet dont l'élaboration a démarré au dernier trimestre de l'année 2020 est financé par l'Agence Française de Développement et vient renforcer les acquis du projet PARMI. Il s'agit d'une part du projet d'Appui à la Restauration des terres et au renforcement de la résilience des petits Producteurs de Soja et d'Anacardier dans les Collines (PARPSA-C) soumis au FNEC dans le cadre de son appel à projet 2020 et dont le but est de réduire la fracture géographique entre producteurs et acteurs des marchés d'écoulement par le partage des engagements des producteurs en matière de bonnes pratiques culturales à travers la cartographie dynamique de suivi des exploitations. Le GIC a bénéficié dans le cadre de ce montage de projet de l'appui d'un expert du projet ProSol de la GIZ.

D'autre part le projet de promotion d'une approche territoriale Climat-Energie dans les Territoires Ruraux du département des Collines (PACT) soumis au programme d'appui institutionnel et de renforcement des capacités des acteurs de l'énergie au Bénin (RePASOC) financé par l'union européenne. Le troisième projet dont l'élaboration est amorcée au dernier trimestre de 2020 avec le partenaire Acting For Life et soumis à l'Agence Française de Développement pour le renforcement des acquis du projet PARMI. Il s'agit du Programme régional et international intitulé « Transition des systèmes agricoles et alimentaires sur les territoires (TERSAA) »

Les notes succinctes des deux projets présentés en réponse aux appels à proposition ont été validées ; ce qui a permis de faire le montage complet desdits projet. Malheureusement à la sélection finale les projets n'ont été retenus.

1.3. POURSUITE DE LA CONCEPTION DU GEOPORTAIL

Grâce à l'appui du PADAC, au travers du protocole d'accord de financement signé entre les deux structures, le projet GEOPORTAIL du GIC a connu une avancée concluante. Pour rappel, l'appui du PADAC au GIC consiste en un appui financier pour contribuer à la réalisation d'un observatoire/système d'informations géographiques et de génération d'outils d'aide à la décision au profit de tous les acteurs territoriaux de développement consultable en ligne, et nommé GEOPORTAIL.

La période sous revue a permis de réaliser l'architecture nécessaire à la mise en ligne de cet outil. Un contrat de prestation après le lancement d'un appel à concurrence a permis de sélectionner le cabinet AtlasGis pour la réalisation de l'infrastructure du géoportail. Cet outil est désormais fonctionnel et en ligne à l'adresse <http://www.geoportail-gic.com>

De façon spécifique, il était question de :

- Mettre en place l'architecture d'un système simplifié, fiable et évolutif de consultation, de gestion et d'actualisation des données et leur exploitation dans le logiciel SIG mis en ligne ;
- Mettre en place un système d'analyse spatiale sur les thématiques socio-économiques, en lien avec les infrastructures, socio-foncières, environnementales ;
- Traiter et confectionner des cartes thématiques numériques.

Le géoportail comporte aujourd'hui les thématiques suivantes :

- ☞ Agriculture
- ☞ Tourisme
- ☞ Education
- ☞ Santé et social
- ☞ Eau et assainissement
- ☞ Risques et catastrophes
- ☞ Territoire
- ☞ Loisirs et sport

Conçu pour évoluer, il sera actualisé par l'ajout des données cartographiques du territoire.

Au titre des activités prévues il était également prévu de réaliser la seconde formation à l'exploitation de drones. Cette activité n'a pas pu se tenir, et les reliquats qui en sont issus ont été reversés au PADAC. Concernant l'exploitation des moyens mis à la disposition du GIC, ils ont été déployés sur demande du PADAC pour l'acquisition de données de géoréférencement des infrastructures du PADAC et la prise de vue aériennes. C'est ainsi près de 20 gigas de données qui ont été collectées et reversées au PADAC dans le cadre de l'appui qu'il a demandé au GIC.



1.6. APPROFONDIR LES EXPERIENCES SUR LA PROBLEMATIQUE BIOMASSE ENERGIE

Dans l'optique de consolider les efforts engagés sur le projet **Climat-Energie : Mesures d'Adaptation et d'Atténuation pour les Territoires Ruraux** (CEMAATERR 1) et d'impulser le déploiement de nouvelles activités sur la thématique Biomasse Energie GIC et GERES se sont investis à monter un CEMAATERR2.

1.6.1 CONTEXTE

Le programme CEMAATERR promeut une approche territoriale de la transition énergétique adaptée aux spécificités des territoires ruraux et villes relais d'Asie, d'Afrique de l'Ouest et de la Méditerranée pour accompagner les parties prenantes locales à réduire leur empreinte carbone et améliorer leurs capacités de résilience aux changements climatiques. Ce programme multi pays est décliné dans 4

territoires à prédominance rurale particulièrement vulnérables aux effets des changements climatiques de quatre pays (Bénin, Cambodge, Mongolie et Maroc).

Au cours de cette seconde phase au Bénin, il est prévu d'une part de consolider les dynamiques de planification et de gouvernance multi-acteurs engagées lors de la première phase. D'autre part, le programme visera à approfondir avec les partenaires les autorités locales en collaboration avec les institutions nationales, l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie sur la biomasse-énergie.

L'intervention vise également à l'élaboration d'une chaîne de valeur de la biomasse-énergie durable, légale, traçable et inclusive à travers : l'appui aux filières de production et de diffusion de biocombustibles durables et d'équipements de cuissons modernes et économes pour les usages domestiques et productifs.

L'exécution du programme CEMAATEER 2, démarré en juin 2020 a permis au GIC d'initier un état des lieux des acteurs intervenant dans le domaine de la biomasse Energie dans le département des collines dans le but de fédérer les actions autour des centres d'intérêts commun et s'assurer de plus d'efficience dans les interventions diverses. Durant la période sous revue, les documents de pilotage nécessaires à la mise en œuvre de l'action ont été élaborés, et une mission d'assistance technique Geres Mali a permis de tenir une session de formation des équipes terrain principalement.

1.6.2 ANALYSE DES RESULTATS

Sur le plan de la gestion administrative, cette période a connu la nomination au poste de chef de projet du chargé de mission appui à la maîtrise d'ouvrage communale du STI et a permis le recrutement du personnel (chargé de Mission Biomasse-Energie et Animateurs) qui est mis à la disposition du GIC afin d'atteindre les résultats attendus pour ce programme. Dans la logique d'atteinte des résultats, et afin de s'assurer d'une intervention efficiente, il a été poursuivi les démarches de collaboration entre la CoForMO et le GIC dans le cadre de la mise en œuvre de l'Action CEMAATERR 2. Une Convention de partenariat et de rétrocession, a été élaborée et soumise à CoForMo pour définir le cadre et les modalités de collaboration.

Les principales activités effectuées au cours de cette année ont contribué d'une part à l'identification et à la consolidation d'une base de données des acteurs territoriaux d'intérêt sur la thématique biomasse énergie. D'autre part le recrutement de ressources humaines a été finalisé afin de disposer d'une équipe de gestion du projet complète.

Les autres activités de la période sous revue ont été concentré sur la conduite d'activités en lien avec l'évolution des cadres politiques et réglementaires pour amener les politiques et les cadres d'intervention publics à intégrer les enjeux énergie climat pour favoriser le déploiement de solutions énergétiques durables dans les collines. Du temps de travail a également été consacré à la poursuite des négociations avec EnDev (élaboration documents contractuels, etc.). Enfin ce semestre a permis de relire et d'actualiser le code de financement FAIAA-CC puis de rédiger un appel à projets à l'endroit des groupes cibles du département des collines qui s'invertissent dans les filières de valorisations d'Activités Génératrices de Revenus/PFNL.

De façon globale, le projet connaît un retard dans la mise en œuvre prévisionnelle des actions. En effet, une bonne part des activités prévues pour ce premier semestre n'ont pu être menées. (Voir annexe IX). Les causes principales de ces retards sont à lier aux discussions de démarchage en vue d'établir une convention partenariale avec EnDev (programme énergétique de la GIZ) pour une mutualisation des moyens et des actions prévues pour le territoire commun d'intervention qui est celui des Collines. De très nombreuses démarches administratives pour la constitution d'un dossier de demande de financement ont été menées dans ce sens. L'objectif initial de mobilisation du partenaire EnDev dans une logique commune d'intervention n'a pas été validé par ce dernier qui a choisi de confier un mandat d'exécution au GIC. Cependant, il conserve une logique d'intervention/suivi exclusive et compliquant l'ambition affichée par le consortium GIC Geres d'une logique concertée unique à tous les partenaires pour la mise en œuvre du projet. Cet état de chose a mené, après que l'UGP ait élaboré un cadre logique commun d'intervention, à procéder à une différenciation des périmètres de chaque action, des moyens de mise en œuvre et à leur distinction nette.

1.6.3 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En résumé, l'exécution du programme CEMAATERR 2, a permis au GIC de faire l'état des lieux de la biomasse énergie dans le département des collines afin d'anticiper sur ses enjeux et ses défis. Une identification est également en cours des acteurs impliqués dans la biomasse énergie afin de mieux planifier les accompagnements prévus pour l'amélioration de mesures d'adaptation efficaces et communément partagées. Par ailleurs pour la réussite des activités, le démarrage au premier trimestre 2021 des activités réunissant les acteurs impliqués dans la thématique biomasse énergie dans un cadre de concertation pour assurer la veille et l'élaboration des documents politique constituera un marqueur fort pour le plaidoyer nécessaire à faire en direction des partenaires et de l'état pour la mobilisation de plus d'expertises et de moyens financiers. Le mois de janvier 2021 devrait également connaître l'aboutissement heureux des discussions par la signature d'une convention avec CoForMo.

Dans le but de réduire l'empreinte carbone et d'améliorer la résilience aux changements climatiques dans les départements des communes nous recommandons :

- Aux autorités locales d'impliquer davantage leurs services communaux à la mise en œuvre de CEMAATERR 2;
- Aux autorités étatiques de faciliter la mise à disposition des données et plans d'actions existants, ainsi que d'envisager une délégation au niveau local/territorial des actions dans le domaine de la biomasse énergie.

R.2 : La coopération intercommunale promeut un développement économique local choisi, solidaire, équitable et respectueux de l'environnement

Le GIC au cours de l'année 2022, en partenariat avec divers partenaires techniques et financiers, s'est investi donc mettre en œuvre et à accompagner divers programme et projets de développement économique sur le territoire des Collines. Dans ce cadre, il faut noter les programmes ACMA2, PAMOBARMA, CEMAATERR, PADAC, ARISA-B, PIADÉ, et TERSAA.

2.1 ELABORATION D'UN DOCUMENT DE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET LOCAL DES COLLINES

Le développement économique local est défini comme axe stratégique et primordial de développement des Collines dans son projet de territoire. La coopération intercommunale ambitionne de promouvoir un développement économique choisi, solidaire, équitable et respectueux de l'environnement. Pour ce faire, il est prévu d'élaborer une stratégie de développement économique et local des Collines. Cette stratégie n'a pu être élaborée compte tenu de l'insuffisance de ressources financières pour mobiliser les expertises nécessaires à l'accompagnement du processus.

2.2 ELABORATION LES DOCUMENTS DE GESTION D'UN FONDS DE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE DES COLLINES AVEC PLUSIEURS GUICHETS A INSTITUER (FDT-FAIAA-CC- FRAP-FASTE)

Avec la mise en œuvre de divers programmes et projets, le GIC a mis en place divers fonds d'appui dont le Fonds de Développement des Territoires, le Fonds d'Appui aux Initiatives d'Adaptation et d'atténuation des Changements Climatiques et le Fonds d'Appui à la Solidarité Territoriale des Entreprises. Afin d'éviter la multiplication de création de fonds au sein de la structure, il est jugé pertinent de bâtir un cadre général de fonds d'appui au développement territoire avec des spécificités orientées sur les thématiques (développement des infrastructures socioéconomiques, développement de l'entrepreneuriat, adaptation et atténuation des changements climatiques, appui à la formation et insertion professionnelle, renforcement des capacités, etc. Ce travail, pour diverses raisons n'a pas pu être réalisé au cours de l'année.

2.3 MISE EN ŒUVRE LES ACTIVITES DU PROGRAMME APPROCHE COMMUNALE POUR LE MARCHÉ AGRICOLE (ACMA2)

Le programme « Approche communale pour le Marché Agricole au Bénin – phase II » (ACMA II) est financé par l'Ambassade du Royaume des Pays Bas au Bénin et mis en œuvre par le consortium dirigé par le Centre International pour le Développement des Engrais (IFDC) et composé de CARE International Bénin/Togo et de l'Institut Royal des Tropiques (KIT) des Pays Bas. Après sa première phase, le programme est étendu au département des Collines en 2018. Il œuvre pour l'amélioration du climat des affaires dans les Collines. ACMA2 se focalise sur le marché, qui est le point central du programme, et qui joue un rôle déterminant pour la sécurité alimentaire et l'amélioration des revenus des petits producteurs/trices. Les activités réalisées au cours de l'année 2022 conformément au plan d'action se présentent ainsi qu'il suit :

☞ Suivi des tarifs harmonisés de la TDL réajustés

L'activité de suivi des tarifs harmonisés de la TDL réajustée a été exécutée dans toutes les 6 communes des Collines telle que prévue dans le Plan d'actions. Elle a été mise en œuvre par les Points Focaux ACMA2 dans leurs communes respectives. L'objectif de cette activité est de s'assurer de la mise en application effective des tarifs harmonisés réajustés dans les Communes du Département des Collines. Elle a permis de constater effectivement le respect de l'application de ces tarifs réajustés tant par les agents collecteurs que par les contribuables.

Réalisation de l'étude sur la contribution de ACMA2 à la mobilisation de la TDL dans les Collines

Cette activité s'est déroulée en deux étapes que sont la sélection d'un consultant chargé de réaliser l'étude sur la contribution du programme ACMA2 sur la mobilisation de la TDL et l'atelier de validation de l'étude. Globalement au niveau du département, il est constaté une amélioration progressive de la collecte de la TDL à travers les actions menées par le projet ACMA2. Malheureusement, il est difficile de faire une analyse approfondie sur la TDL collectée pour les différents produits issus des filières promues par le projet dans le département à cause de l'indisponibilité de données désagrégées par produit et par commune. Dans toutes les communes des Collines, malgré les différents résultats, il existe des dysfonctionnements qui nécessitent un certain nombre d'actions pour non seulement maximiser la collecte de la TDL mais aussi pour améliorer et rendre durable la stratégie de collecte. Des pistes de solutions sont proposées dans le rapport de l'étude.

Réflexion sur les modes de gestion des infrastructures et équipements marchands facilités

L'atelier de réflexion sur les modes de gestion des infrastructures et équipements marchands facilités par ACMA2 a permis aux acteurs privés et publics de retenir finalement le mode gestion des IEMs. Les recommandations issues de l'atelier sont :

- Le mode de gestion : Affermage qui sera fait à travers un contrat simple avec l'OPA faitière ;
- Le contrat précisera l'état des lieux de chaque IEM/matériels équipements, acteurs en charge de gestion ;
- Le contrat précisera le montant en termes de redevance sur les services offerts, de même la répartition de ce montant entre les parties signataires du contrat ;
- Le contrat donnera la possibilité à la partie délégataire de faire appel aux ressources humaines, techniques pour l'appuyer dans la gestion ;
- Avoir un premier contrat signé à partir du mois de janvier 2023 ;
- Ne pas rester dans une logique d'un contrat uniforme pour toutes les IEMs mais tenir compte de la spécificité de chaque IEM ;
- Le CCIC travaillera de concert avec les PRMP et les SE à avoir un contrat type à soumettre aux communes pour validation ;
- Faire par courrier un point aux SE par rapport aux 5% des communes ;
- ACMA2 partagera avec le CCIC le contrat type élaboré et en exploitation des autres départements.

Suivi du fonctionnement et de la gestion des IEMs

Cette activité s'est matérialisée par l'organisation d'un atelier qui a permis de faire un diagnostic du fonctionnement et de la gestion des infrastructures et équipements marchands facilités par le programme ACMA2 dans le département des Collines. Le diagnostic a été présenté par chaque Point Focal ACMA2 des mairies. En prenant la parole, les Points Focaux ont passé au peigne fin l'état des lieux du fonctionnement et de la gestion de chaque Infrastructure et Equipements Marchands (IEM). Ils ont présenté les résultats, les difficultés et les besoins de chaque IEM. Un résumé des différentes présentations se présente ci-dessus :

En termes de résultats, on peut citer : Existence des comités de gestion des IEMs ; Tenir régulière des réunions des comités de gestion ; Ouverture des comptes pour le dépôt des fonds ; Planification des activités des sur les infrastructures ; Collecte des CDL au sein des infrastructures par les mairies.

Les difficultés suivantes ont été abordées : Faible fréquentation des infrastructures par les coopératives ; Problème de marché d'écoulement des produits ; Dégradation des voies d'accès aux infrastructures ce qui rend difficile la disponibilité de la matière première ; Insuffisance des palettes d'entreposage dans les magasins ; Défectuosité des panneaux solaires ; Manque de contrat entre les PEA et les mairies pour une utilisation efficace des infrastructures ;

Les besoins suivant ont été cités : Installation des hangars d'épluchage de manioc au niveau des unités de manioc ; Installation des biodigesteurs au niveau des unités de manioc afin de régler les problèmes de bois de chauffe ; Maintenance des lampadaires solaires installés sur les infrastructures ; Accès aux systèmes de financement des crédits afin de permettre les ventes groupées et le warrantage ; Recruter des gestionnaires, gardiens sur les infrastructures.

☞ **Gestion du personnel des IEMs du Parc à gari de Savalou, du périmètre maraîcher de Itagui et de l'unité de transformation du manioc en gari de Bantè**

Pour le bon fonctionnement des IEMs construits par ACMA2, il a été prévu en juillet 2020, le recrutement d'un personnel d'appui pour la gestion du Parc à gari de Savalou et du périmètre maraîcher de Itagui (02 gestionnaires et 02 gardiens). Ce personnel a été complété par la gestionnaire de l'unité de transformation du manioc en gari de Bantè. Ce personnel recruté bénéficie d'un traitement salarial. L'objectif de cette activité est de payer les salaires du personnel et frais de fonctionnement des organes de gestion de ces trois infrastructures. Les gestionnaires travaillent d'arrache pieds pour la mise en œuvre des activités au niveau des trois IEMs.

☞ **Organiser des journées portes ouvertes sur les activités du périmètre aménagé de Itagui et du parc à gari de Savalou sous le parrainage des mairies de Dassa et de Savalou.**

Deux journées portes ouvertes ont été réalisées au mois d'août 2022. L'une a eu lieu à Itagui dans la commune de Dassa-Zoumé et l'autre sur le parc à gari de Savalou.

A Itagui, de 232 producteurs venus de 19 coopératives maraîchères de Dassa ainsi que des communes du département ont participé à la journée porte ouverte (JPO). La vue d'ensemble des parcelles des 100 producteurs installées cette année sur le site force l'admiration et les mots d'encouragement des visiteurs. Tous les intrants utilisés pour la culture du piment sur le site ont été exposés directement par les fournisseurs eux-mêmes ou par le staff technique. Au cours de la journée qui a connu la participation de plusieurs médias partenaires du programme ACMA2 (radio Ilema, radio Tchetti, Zoom Agro), Maires, responsables du programme ACMA2, l'ATDA4, la DDAEP Collines, le GIC, les acteurs les plus méritants ont été distingués et reçu des prix symboliques. L'idée derrière cette distinction est de créer plus de sérieux et de résultats aussi bien chez les producteurs que chez les techniciens. La deuxième partie de la JPO s'est déroulée en ligne avec un webinar sur le thème: **"Grands défis de l'intensification agricole et du développement du marché agricole au Bénin : retour sur l'expérience de ACMA2 à Itagui"**.

La Journée Portes Ouvertes sur le parc à gari a regroupé divers acteurs à savoir : les producteurs de manioc, les transformatrices, les revendeuses, les représentants de la mairie de Savalou, du GIC, du programme ACMA2 et des organisations des professionnelles agricoles des communes de Ouèssè et de Bantè. Une conférence en ligne s'est déroulée à l'occasion de cette journée et porte sur le thème portant sur « **les grands défis de mise en marchés des produits agricoles au Bénin : cas du parc à gari de Savalou** ». En plus 9 personnes ont été distinguées à l'occasion de ladite journée. Les principales activités de la journée ont été publiées sur la télévision numérique SOHA WEB TV à travers le lien : <https://youtu.be/E9UqH4SSS5k>

☞ **Assurer la mobilisation des offres et la recherche de marchés pour le parc à gari de Savalou**

Pour faciliter la commercialisation de gari issu des unités de transformation de manioc des Collines, le Cadre de Concertation Intercommunal des Collines (CCIC-Collines) a signé le 27 Août 2021 une convention de partenariat commercial avec l'Association KABAÏ KA KUNGU (KKK) de Malanville. Pour saisir les opportunités qu'offrent cette convention aux acteurs du PEA manioc des collines, les représentants des unités de transformation du manioc en gari des communes de Bantè, Dassa, Ouèssè et de Savalou ont décidé lors de la réunion ordinaire du 12 Avril 2022 du Secrétariat Technique (réunion à laquelle ils ont été invité par le Président du CCIC) du CCIC d'organiser un voyage d'affaire à Malanville auprès de l'association KKK. Ce voyage a effectivement eu lieu du mardi 26 Avril au Samedi 30 Avril. La mission a permis de décrocher auprès des acteurs un bon de commande pour une livraison de 100 tonnes de gari.

☞ **Vulgariser la convention de partenariat commercial avec l'association KKK de Malanville**

Le CCIC a à cet effet entrepris du 17 au 20 décembre 2020 une visite de travail à Malanville. L'objectif de ce voyage a été de prospecter les opportunités de placement des produits agricoles des PEA des Collines à un prix plus rémunérateur et explorer les possibilités de commercialisation sur les marchés du Niger. L'un des résultats de voyage a été la recommandation de procéder à la signature d'une convention de partenariats avec les groupements d'opérateurs économiques de Malanville rencontrés au cours de la mission. Cette convention a été validée et signé par les deux parties les 26 et 27 août à Parakou au cours d'un atelier. Le contenu de la convention a été présenté au cours de l'Assemblée Générale du 28 octobre 2021. Après cette présentation, les acteurs présents ont recommandé qu'une large vulgarisation de cette convention soit faite au niveau de chaque commune au profit des acteurs de la production, transformation et la vente de gari.

Cette activité a été réalisée par les Points focaux accompagné d'un représentant des PEA. Elle s'est déroulée de la période du 05 au 20 Mai 2022 dans les 06 communes du département des Collines. Les objectifs de cette activité ont été de présenter la convention de partenariat commercial aux participants et faire un compte rendu de la mission d'affaire organisée par les acteurs du gari des Collines à Malanville auprès de l'Association KKK.

☞ **Accompagnement des PEA manioc pour le respect des clauses de la convention avec KKK**

Du 26 au 30 avril 2022, une équipe d'acteurs privés a effectué un voyage d'affaires à Malanville dans le cadre de la mise en œuvre de la convention et a permis de signer un contrat de livraison de 100 tonnes de gari pour le 05 juin prochain. Pour la mise en œuvre de cette convention de partenariat commercial, il a été aussi recommandé l'appui de la DDAEP aux unités de transformation du manioc en gari facilité par le programme ACMA2 pour le contrôle-qualité du gari à livrer et la délivrance des certificats de mise en marché.

L'objectif de cette activité est d'apporter un appui technique aux unités de production du gari pour la livraison de 100 tonnes de ce produit dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de partenariat commercial entre le CCIC Collines et l'Association KKK de Malanville.

Une mission de deux techniciens de la DDAEP accompagné des Points Focaux concernés s'est déroulée dans les 04 IEMs du 17 au 28 mai pour la réalisation de cette activité. Elle a permis de délivrer les certificats de mise en marché du gari apprêté pour être livré à Malanville pour 05 juin selon le bon de commande.

L'autre volet de cette activité a consisté en l'achat de sacs au profit des unités de transformation pour la livraison de la commande à Malanville. Cet achat a été confié à un prestataire qui a exécuté le marché. Malheureusement cette livraison du gari des Collines pour Malanville n'a plus eu lieu. Les termes du contrat avec l'Association KKK de Malanville n'ont pas été respectés par elle. Cela fut une situation déplorée par tous les acteurs des Collines et du programme ACMA2 engagés dans ce processus.

Contact et négociation avec les institutions nationales consommatrices des produits agricoles locaux pour faciliter des contrats de livraison pour les acteurs

Dans le cadre de la réalisation de cette activité, deux missions de prospection ont été réalisées. Une mission de prospection de marchés à Bohicon dans les usines productrices d'huile que sont FLUDOR BENIN et la Société d'Huilerie du Bénin (SHB) et une mission de prospection de marchés à Parakou dans les bureaux du Programme Alimentaire Mondial (PAM) et du Centre des Œuvres Universitaires. Aient pris part à cette mission, le Point Focal ACMA2 de Dassa-Zoumé, la représentante PEA Maïs membre du Secrétariat Technique CCIC et la représentante PEA Manioc Adélaïde LAOUROU membre du Secrétariat Technique CCIC. La première visite a été organisée du 20 au 21 septembre 2022. La deuxième, celle de Parakou s'est déroulée du 05 au 06 Octobre 2022. Ces deux missions ont permis aux PEA de connaître les modalités de commercer avec les structures visitées. Suite aux résultats de cette mission, il est nécessaire que le CCIC prenne des dispositions surtout financières pour organiser le warrantage autour des différents magasins afin de mieux maîtriser les stocks de produits et profiter des opportunités d'affaires qui seront offertes.

Organisation de réunions statutaires du Secrétariat Technique

Deux réunions du secrétariat technique ont été organisées. La première s'est tenue le 12 avril 2022 et la seconde le 11 octobre 2022. Les deux réunions ont été tous élargi aux points focaux. La réunion du 12 avril a été consacrée à la présentation, l'appropriation du plan d'actions de Mars à Août 2022 et l'élaboration d'une feuille de route avec répartition des tâches (élaboration des TDR, etc). Au terme de la réunion, une feuille de route a été élaborée avec la responsabilisation pour les activités et la fixation des échéances. Celle 11 octobre 2022 a permis de faire le point des activités réalisées et non réalisées et de préparer l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 octobre 2022.

Organisation de l'Assemblée Générale Ordinaire du CCIC

Elle s'est déroulée le 25 octobre 2022 à JECO Hôtel de Dassa-Zoumé. Elle a connu la participation de plus de 70 personnes dont majoritairement les PEA. Elle a permis de faire le point des activités réalisées au cours de l'année 2022 et de projeter certaines activités pour l'année 2023. Le plan d'action 2023 comporte 4 axes de travail et 15 activités. L'AGO a aussi permis le renouvellement des membres du Secrétariat Technique.

➤ Difficultés de mise en œuvre

Au cours de la mise en œuvre de ce plan d'actions, les difficultés majeures sont le délai tardif de mise à disposition de la subvention (mi-mars 2022) et l'agenda très chargé des points focaux devant appuyé le Directeur Exécutif du GIC et son Assistant dans la mise en œuvre des activités. Par ailleurs, l'une des difficultés fut aussi la réforme du nouveau Code de l'Administration Territoriale qui a entraîné le départ de 04 points focaux.

➤ Perspectives

Les perspectives pour l'année 2023 sont les suivantes :

- Améliorer les cotisations des communes au budget de fonctionnement du CCIC;
- Appuyer les communes à la mobilisation de la CDL ;
- Bonne gestion des IEMs ;
- Accompagnement des communes à la signature des contrats de gestion des IEMs ;
- Contact et négociation avec les institutions nationales consommatrices des produits agricoles locaux pour faciliter des contrats de livraison pour les acteurs.

2.4 MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DU DTA/PADAC

Dans le cadre de l'exécution du mandat, le GIC a été responsabilisé pour mettre en place et faire fonctionner le dispositif technique d'appui pour l'accompagnement des promoteurs privés financés par le PADAC. L'année 2022, dernière année du projet, a surtout été utilisée pour achever les investissements réalisés au profit des promoteurs privés retenus suite à des appels à projet.

Les principales activités exécutées au cours de l'année sont entre autres :

- ✓ Appui pour la passation des marchés au profit d'une douzaine de bénéficiaires complémentaires repêchés au titre de l'appel à projet 2021 ;

Une fois l'étape de sélection franchit, nous procédons à l'allotissement (regroupement des investissements en lot) afin de passer les marchés suivant les normes du marché publics. Ainsi une grille est définie pour catégoriser les marchés suivant le montant total prévu. On a donc des DAO, DRP, DC et des Demandes de facture pro-forma. La grille est présentée dans le tableau suivant :

Tableau 1 : Grille de catégorisation des marchés

Types de marché	Montant prévisionnels
Dossier d'Appel d'Offres	≥ 20 000 000
Demande de Renseignement de Prix	[10 000 000 ; 20 000 000]
Demande de Cotation	[2 000 000 ; 10 000 000]
Facture pro forma	≤ 2 000 000

A la suite de cette catégorisation, nous avons le lancement des appels à candidature et procédons à l'ouverture des plis par la suite. Les adjudicataires sont les soumissionnaires dont les offres sont relativement moins-disante.

A la suite des travaux en commission, une Demande d'Avis de Non Objection (DANO) est adressé au GIC, PADAC ou AFD suivant le cas dont il s'agit.

Suivi d'exécution des contrats et la réception des réalisations ;

Cette activité a consisté à observer et suivre la poursuite des travaux de construction / livraison des infrastructures / équipements agricoles au profit des promoteurs et conformément aux prescriptions techniques des marchés. A la suite, procéder aux constats d'achèvement / pré réception, réception provisoire, réception définitive qu'il s'agisse d'un équipement ou d'une infrastructure.

Les appels de fonds

Généralement, une avance est accordée sur les DRP et les DAO qui varient entre 20 et 30% qu'il s'agisse d'un équipement ou d'une infrastructure. Ainsi après la réception provisoire, le prestataire pourrait entrer en possession de 90% du montant de son marché et 10% gardé comme retenue de garantie.

Spécialement pour les infrastructures (forage et bâtiment), le prestataire en fonction du niveau d'évolution peut faire des attachements au besoin.

Appuis conseils aux promoteurs

Considérer comme une activité quotidienne, il consiste à appuyer les promoteurs. L'objectif est de vérifier la valorisation des investissements qu'ont bénéficiés ces promoteurs, de sensibiliser, de mettre en place et de tenir à jour les outils de gestion, d'appuyer en conseils, etc.

La sécurisation foncière des promoteurs

Cette activité menée en collaboration avec les services d'un consultant notaire, elle a consisté à la sécurisation du foncier. Etant donné le foncier constituer la source de plusieurs conflits, il est important d'aider les promoteurs d'assurer une sécurisation de ce bien afin de permettre la viabilité des investissements surtout des infrastructures. Ainsi plusieurs Attestations de Détention Coutumières ont été réalisées et pour certains des actes notariés établis.

Appui à la mobilisation des contreparties au niveau des promoteurs

L'un des critères de sélection des plans est la disponibilité de 75% des contreparties. Le reste est mobilisé progressivement par le DTA. A ce niveau, il reste encore des fonds à mobiliser auprès des producteurs en 2023.

Autres activités

Ce volet concerne les activités administratives en lien avec le PADAC telles que la participation aux séances mensuelles, des séances de travail, des missions, etc.

Plusieurs séances de travail et des missions terrain de suivi et réception ont été organisées durant toute l'année.

Exceptionnellement, durant le mois de mai, une délégation GIC+PADAC s'est entretenue avec les promoteurs privés financés par le PADAC de 2018 à 2022 dans chaque commune. A chaque étape, le coordonnateur, a remercié les promoteurs qui ont fait massivement le déplacement, a présenté l'objectif de la mission avant de les inviter à s'exprimer sur les difficultés rencontrées dans un langage de vérité. Avant de donner la parole aux promoteurs, chaque facilitateur a présenté de façon succincte, le point des projets financés dans chaque commune, le niveau d'exécution et le niveau d'exploitation des différents investissements. Ainsi, la parole fut donnée aux promoteurs pour s'exprimer sur leur appréciation de la mise en œuvre de leurs projets, les difficultés liées à l'exploitation des investissements, les entraves au développement de leurs activités et les approches de solution identifiées et exploitées à l'interne.



Photos : séances d'échanges avec les promoteurs privés

Des différentes interventions, il ressort que les promoteurs sont très satisfaits de la mise en œuvre de leurs projets. Mais des inquiétudes existent notamment en ce qui concerne les projets 2020 et 2021 pour lesquels les entreprises trainent à finir les infrastructures. Aussi, des difficultés d'exploitation subsistent et sont liées au mauvais état de fonctionnement de certains équipements, notamment de fabrication artisanale, acquis au profit de ces promoteurs, l'absence de certains équipements pour une exploitation optimale de certaines unités. Des problèmes de fissures et de malfaçons au niveau de certaines infrastructures et de promoteurs qui ne sont pas rentrés en possession de leurs équipements acquis ont été également signalés.

✚ Synthèse des appels à projets

Au terme des quatre appels à projets sous initiative privée (2018, 2019, 2020 et 2021), 215 promoteurs agricoles ont été financés pour un coût total de 2 422 242 642 F CFA. Les filières les plus impactées sont le lait et viande (32,38%), le maraîchage (20,86%), le soja (13,11%) et l'anacarde (12,78%).

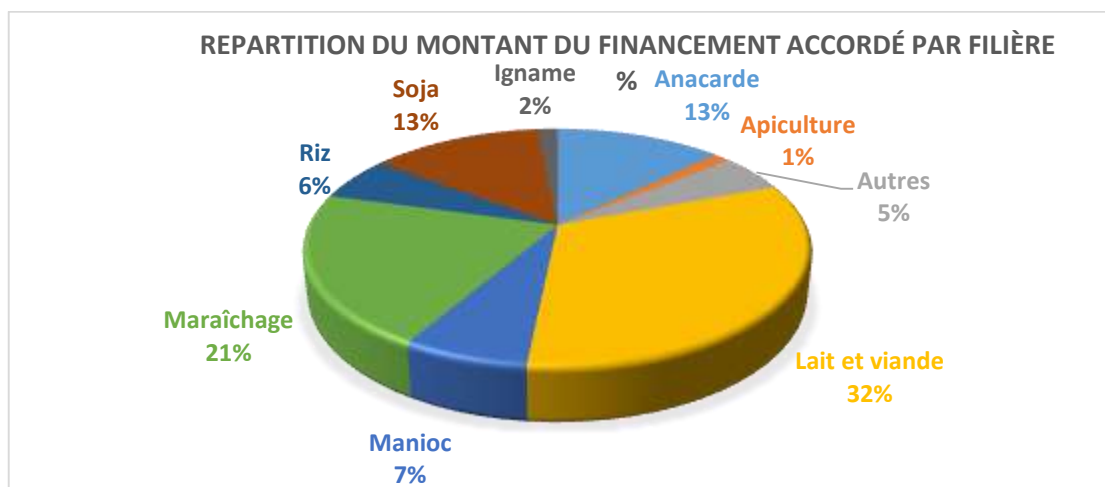


Figure : Répartition du financement accordé par filière

Les investissements réalisés au profit des promoteurs privés portent sur la facilitation de l'accès à l'eau (forage et système d'irrigation), les infrastructures (bergeries, poulaillers, mini-magasins, aires de séchage, bassins piscicoles, et unités de transformation) et les équipements (tracteurs avec accessoires, motoculteurs, batteuses vanneuses, granuleuse, presse hydraulique, décortiqueuses, trieuses optiques, etc.).

Dans le respect de l'équité et de la promotion du genre, le projet a financé soixante-six (66) projets sur deux cent quinze (215) au profit des femmes et des jeunes soit un taux 30,7 %. Sur un montant total de 2 422 242 642 FCFA, 752 604 698 FCFA soit 31,07% sont octroyés aux femmes et aux jeunes. Dans la mise en application de l'approche de cofinancement, la contrepartie des bénéficiaires varie en fonction de l'âge, du sexe et du statut du promoteur avec une discrimination positive à l'endroit des jeunes et des femmes.

Impacts

Les effets des investissements sous initiative privée se font déjà ressentir aussi bien au niveau des unités de transformation de pomme de cajou en jus, des producteurs de soja encadrés par l'UDPS Collines et les pépiniéristes de plants greffés d'anacardiers. Depuis 2018, sept unités de pomme de cajou en jus ont été financées par le PADAC. Ces appuis ont permis d'améliorer sensiblement la capacité de production desdites unités passant ainsi de 104 014 bouteilles de jus en 2018 à 118 415 bouteilles en 2022.

Grâce aux investissements réalisés par le PADAC, conjugués aux appuis techniques du CRA Centre et de l'ATDA 4 aux pépiniéristes dans le département des Collines, le nombre de plants sélectionnés et de plants greffés d'anacardiers produit par an est passé de 13 550 en 2017 à 193 084 en 2022. Soit un total de 566 108 plants. La disponibilité en plants greffés d'anacardier performant s'est fortement améliorée dans le département favorisant l'installation de nouvelles plantations. En lien avec la croissance de la production des plants greffés, le prix de vente du plant autrefois à 700 FCFA est passé à 550 FCFA comme prix de cession aux privés.

Pour mémoire, il est attendu des actions du projet sur le long terme, un accroissement des revenus des producteurs des différentes filières ciblées (anacarde, soja, maraichage, lait et viande, riz). Au regard de l'amélioration constatée au niveau de la production du soja, des plants greffés d'anacardiers, des cultures maraichères, des transformateurs (trices) de pommes de cajou en jus, etc. les impacts seront sans doute atteints.

Aussi, des efforts dans la filière anacarde entre autres, les appuis aux pépiniéristes, la mise en place de quatre (04) parcs à bois, la certification de 100 nouveaux arbres mères, la réhabilitation des vieilles plantations d'anacardiers augurent-ils d'une amélioration sensible du rendement et de la production d'anacarde dans les années à venir.

Les quelques difficultés observées dans la mise en œuvre de l'approche concernent :

Liés aux promoteurs / bénéficiaires

La non mobilisation complète des contreparties ;
La mauvaise description de certains investissements ;
La mauvaise gestion de certains investissements ;
Etc.

Liés aux prestataires

Le retard dans l'exécution des travaux ;
Le non-respect scrupuleux des prescriptions de certains marchés ;
La non disponibilité ou non-respect des plannings d'exécution des travaux ;
Etc.

Liés au PADAC

La non application effective des pénalités définies dans les contrats

Leçons apprises

Les leçons apprissent le long de cette intervention concernent :

- L'implication de toutes les parties prenantes tout le long du processus d'appuis / réalisation d'un projet ;

- La définition des critères d'éligibilité et des filières qui peuvent être appuyés ;
- La composition et le fonctionnement de la structure de gestion et l'anticipation des éventuels conflits font partie des points essentiels à ne jamais omettre dans un projet ;
- Le suivi des investissements à travers les missions de terrain et le DTA ;
- Assurer la pérennisation des investissements à travers un comité de suivi post projet.

Recommandations

Les principales recommandations concernent :

- Renforcer le suivi des investissements, qui doit être dotée de moyens humains, techniques et financiers suffisants,
- Privilégier et renforcer les promoteurs les plus prometteurs et/ou pour lesquelles les enjeux sont très forts ;
- Renforcer les projets incomplets déjà mis en place et vraiment

Sanctionner les entreprises en charges de réalisation des travaux au profit des promoteurs.

2.5 MISE EN ŒUVRE ET CLOTURER DES ACTIVITES DU PAMOBARMA

Dans le cadre de l'exécution du Projet d'Appui à la Mobilité du Bétail pour un meilleur Accès aux Ressources et aux Marché (PAMOBARMA), le GIC a planifié dans son plan d'action 2022 plusieurs activités.

Au cours de l'année, une séance de travail avec les Chefs Services Affaires Economiques et Marchandes (CSAEM) sur le contrôle de la mobilisation des ressources issues des infrastructures marchandes à bétail sur le territoire des collines pour aborder la question de la délégation de gestion. Cette séance a permis d'abord de faire un diagnostic du mode de collecte des taxes sur les marchés à bétail, ensuite d'étudier un projet de contrat/convention type entre mairie et COGES et enfin de définir les moyens de contrôle de l'action du COGES. Tous ces paramètres ont été discutés et des propositions claires sont retenues à l'échelle départementale.

Il a été organisé aussi une visite d'échange et de découverte au nord Bénin (Djougou et Kalalé) au profit des Secrétaires Exécutifs nouvellement installés et ayant pris service dans les communes des Collines. Il faut rappeler que tout juste après la visite au nord Bénin avec les Secrétaires Exécutifs, la commune de Savalou par le biais de son Secrétaire Exécutif a signé un contrat de délégation de gestion avec les comités de gestion de trois marchés à bétail de sa commune.

Plusieurs actions de communication sur le projet ont été initiées avec l'accompagnement d'AFL afin de partager largement les acquis et les perspectives pour le territoire des Collines au Bénin au terme du PAMOBARMA. Concrètement, il s'est agi de l'organisation de deux webinaires portant d'une part sur « *La gestion du terroir et des acteurs agropastoraux au Bénin : somme d'expériences et prochains pas dans les Collines* » et d'autre part sur « *La gestion des marchés à bétail et autres infrastructures agropastorales : une mine d'or pour les collectivités locales ?* ». Pour le Coordonnateur de l'ANOPER, Dramane O. GUETIDO MALAM, « *L'initiative du webinaire sur une telle thématique est vraiment inspirée et à l'actif du GIC. Nous devons peut-être réfléchir ensemble à comment faire participer toutes les communes du Bénin à suivre et intégrer dans leur stratégie interne les avancées progressives qui se font dans le domaine de l'agropastoralisme aujourd'hui avec les marchés autogérés* ».

En plus de ces conférences en ligne qui ont rassemblé des intervenants de toute part, il y a eu aussi un article écrit dans Le rural TV sur le tandem GIC/UDOPER dans la mise en œuvre des activités du PAMOBARMA ainsi que l'édition des t-shirts et gadgets.

La synergie d'action entre le PADAC et le PAMOBARMA notamment dans le portage des actions d'ingénierie par la même équipe GIC/UDOPER a été très déterminante dans le passage à niveau constaté aujourd'hui. Cette synergie a permis la construction par le PADAC de deux marchés à bétail dont 1 dans la commune de Glazoué et 1 dans la commune de Savalou. De même, cette synergie a aussi permis au GIC et l'UDOPER de réaliser l'ingénierie sociale pour le balisage d'un couloir de passage du bétail, long de 160 km. De telles initiatives doivent être encouragées et où proposées ailleurs. Il en va de même pour l'activité de la composante transversale mise en œuvre par Vétérinaire Sans Frontière (VSF) qui a trouvé juste d'investir dans les Collines de concert avec la Direction de l'Elevage (DE/MAEP) dans la construction d'un poste de contrôle vétérinaire transfrontalier à Savè.

Par ailleurs, au-delà de toutes ces activités, il y a eu des activités de suivi de terrain, de collecte de données au niveau des marchés à bétail et d'appui conseil auprès des COGES et des mairies.

➤ **Difficultés rencontrées**

Il y a eu report d'activités durant le projet avec le contexte d'insécurité dans le Nord du pays. La visite d'échange à Matéri a été suspendue, reprogrammée et orientée vers Djougou, une autre commune pouvant aider à apprendre en matière d'organisation de marché à bétail. Néanmoins la visite a eu lieu dans les communes de Djougou et Kalalé. Il fallait aussi un peu plus de temps pour mieux réussir certains travaux d'ingénierie sociale au niveau des marchés à bétail. Par exemple le projet est fini mais il faut continuer à pousser le processus de contractualisation avec les comités de gestion des marchés à bétail dans les autres communes.

➤ **Perspectives**

Même s'il est vrai que le projet a été clôturé en septembre 2022, certaines actions doivent être menées pour la pérennisation de ses acquis. Il s'agit de :

- Renforcer les capacités des acteurs à divers niveau, l'amélioration de la collecte des ressources issues des marchés à bétail, l'organisation de la filière agropastorale en générale ;
- Sensibiliser les agropasteurs, leurs organisations et les élus sur la cohabitation paisible entre les agriculteurs éleveurs ;
- Continuer le processus de contractualisation avec les comités de gestion des marchés à bétail dans les autres communes (excepter Savalou);
- Rechercher de nouveaux financements pour assurer le défraiement des comités de suivi des pistes, les aménagements agropastoraux et le balisage des couloirs non pris en compte par le PADAC.

2.6 ACCOMPAGNEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE GENERALE PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT AGRICOLE DES COLLINES (PADAC)

2.6.1 ACCOMPAGNEMENT D'ORDRE GENERAL

En contribution à la mise en œuvre opérationnelle du PADAC, le GIC a au cours de l'année 2022, appuyé l'UGP au travers des actions suivantes :

Les activités qui ont fait l'objet d'un accompagnement du GIC s'inscrivent dans le cadre de la prorogation de la durée d'exécution du PADAC et qui fixe sa clôture officielle au 31 janvier 2023.

Il s'agit de :

1. contribuer au déroulement et à la validation des différentes études et diagnostics participatifs en lien avec les investissements agricoles et notamment les aménagements agropastoraux prévus à Bantè, Glazoué et Savè ;
2. participer aux comités de pilotage ad hoc du PADAC
3. participer et animer le dispositif d'appui à la maîtrise d'ouvrage spécifique au profit des prestataires et acteurs concernés par les appels à projets du guichet privé ;
4. participer au sein des différents comités prévus, à l'analyse des dossiers et propositions reçus ;
5. accompagner le PADAC dans le suivi et le contrôle des investissements réalisés dans le cadre des projets portés par des OP, des privés, des groupements et les communes;
6. accompagner le PADAC dans la gestion du Fonds d'Investissement Agricole
7. contribuer à capitaliser, à systématiser et à échanger des informations sur le projet entre communes du département.
8. participer à l'animation du dispositif de suivi évaluation du PADAC et intégrer les données et résultats dans son système de suivi évaluation à l'effet de se les approprier à la fin du projet ;
9. appuyer le PADAC dans la veille de la prise en compte des actions du projet dans la réalisation des budgets et des documents de planification communaux ;
10. impliquer le PADAC dans la mise en place d'une plateforme départementale des acteurs intervenant dans le DEL, son animation et veiller à la synergie des interventions ;
11. impliquer le PADAC dans l'organisation et l'animation d'évènements intercommunaux de valorisation de l'agriculture, du pastoralisme et de du DEL ;
12. faciliter l'appropriation du PADAC par les acteurs communaux en vue d'un large portage politique (mise à disposition des instances de gouvernance du GIC comme cadre d'échanges avec les élus) ;
13. Exécuter les mandats spécifiques confiés au GIC
14. Exercer la maîtrise d'ouvrage déléguée au GIC pour la réalisation de certains investissements.

Enfin, de façon plus générale, le GIC a au cours de cette année, contribué à la mise en œuvre opérationnelle du PADAC au travers des actions suivantes :

1. Participation active aux restitutions de l'audit technique du projet
2. La participation aux formations et renforcement de capacités, informations aux communes et promoteurs privés, suivi et statistiques agricoles, infrastructures ;
3. La participation aux activités de terrain au côté de l'Unité de gestion du Projet. Ce sont notamment les visites de site réalisées et de chantiers et les réceptions provisoires d'équipements privés et communaux ;
4. Le portage par le GIC de marchés de travaux et d'études en lien avec l'UGP et l'implication des directions techniques du MAEP (Maîtrise d'ouvrage pour études et contrôle, études pour la gestion post investissement) ;
5. La participation aux activités de supervision, de réception des matériels et équipements ;
6. La participation à l'animation du dispositif de suivi évaluation ;
7. La participation à la veille continue sur la prise en compte des actions programmées ou déjà effectives du PADAC dans les autres projets/programmes du territoire pour améliorer la synergie des interventions (CEMAATERR, EnDev TERSAA, PARMi, ProSol, TERSAA) ;

8. La mise à disposition des instances de gouvernance du GIC comme cadre d'échanges avec les élus ;
9. La poursuite du partage d'expériences de gestion et notamment le relais de l'information sur les activités du PADAC aux partenaires du GIC.

Enfin, durant la période sous revue, le GIC a reçu des missions d'évaluation et de suivi des services du MAEP et de l'AFD. On retiendra principalement comme recommandation à la suite de ces missions, que le GIC puisse mobiliser davantage les élus communaux pour le suivi des chantiers et les besoins de contrôle de respect des dispositions contractuelles liant les mairies comme maîtres d'ouvrage et les prestataires. La prise en compte de ces recommandations a permis d'arriver à un taux d'exécution de 100% concernant les infrastructures à l'exception de la retenue d'eau de Adjante. Ces missions de supervision auront également permis au GIC de présenter son géoportail à la délégation du MAEP.

Elles ont enfin permis de réaffirmer l'ambition du GIC de continuer à s'investir dans la mise en œuvre du futur projet PADIAP.

Durant la période sous revue, la mise en œuvre des projets agricoles privés avec l'appui du DTA s'est poursuivie dans une logique d'achèvement des investissements engagés depuis 2020 et de prise de mesures diligentes pour l'avancement des actions engagées en 2021. Dans ce sens, après la révision du manuel de procédures du projet afin d'assouplir les procédures de passation des marchés publics, de mobilisation des contreparties et de paiements, on notera que l'ensemble des actions de 2018 et 2019 sont entièrement achevées. Au cours de cette année 2022, le taux moyen d'avancement des travaux a été de 90 % pour les forages et de 78 % pour les infrastructures. Le mois de Janvier permettra selon les tendances actuelles de boucler l'ensemble des travaux relatifs aux 215 appuis apportés à des promoteurs privés par le PADAC.

Au titre des appuis apportés par le PADAC aux communes par le biais du GIC, un accompagnement financier pour l'évaluation des PDC3 et en prélude à l'élaboration des PDC4 a été apporté. Le rapport final de cette activité est disponible. Les communes et le GIC disposent ainsi d'éléments d'informations pour s'assurer d'une élaboration aboutie des prochains PDC. Le financement des PDC 4 proviendra des budgets communaux principalement, de la GIZ, de PLAN Bénin et de CARE. Dans le cadre cet appui il est prévu la mobilisation d'expertises pour les questions ayant trait à la conservation des sols, l'inclusivité genre et la nutrition.

Concernant les activités du mandat d'ingénierie sociale pour le balisage d'une distance finale de 182 kilomètres de pistes de transhumance, la période sous revue a connu l'achèvement des travaux de pose de balise après une interruption du fait de la saison humide. Les travaux d'ingénierie sociale et de cartographie parcellaire sont eux aussi achevés et les différents prévus ont été transmis au PADAC dans ce sens. Aujourd'hui, après l'achèvement du mandat d'ingénierie sociale, des travaux de balisage et de l'installation de 23 comités de suivi dans les quatre communes concernées, l'enjeu est de pouvoir arrimer l'ensemble des travaux réalisés dans le cadre de ce mandat avec les nouvelles orientations nationales interdisant la transhumance au Bénin.

Enfin, concernant l'appui apporté par le PADAC à la réalisation d'un géoportail, la période sous revue a permis de réaliser l'architecture et la mise en ligne de cet outil. Un contrat de prestation après le lancement d'un appel à concurrence a permis de sélectionner le cabinet AtlasGis pour cela. Cet outil est désormais fonctionnel et en ligne. Conçu pour évoluer il sera actualisé par l'ajout des données cartographiques concernant les investissements du PADAC et plus largement.

2.6.2 ACCOMPAGNEMENT D'ORDRE SPECIFIQUE

Au cours de la période sous revue, le GIC a participé plus précisément aux prestations listées ci-dessous :

ETUDES

- Achèvement des travaux du balisage de 156 km d'un couloir de passage de bétail et des activités de renforcement de capacités liées à la filière agropastorale. Cette activité démarrée en 2020 a été achevée en mars 2022. L'ensemble des tronçons prévus pour être aménagés l'ont été.

- Achèvement de l'étude de cartographie parcellaire des propriétaires terriens ayant emprise sur le tracé du couloir de balisage de 156 kilomètres. Le GIC et le département disposent désormais d'une base de données exhaustive dans ce sens.

- Portage par le GIC de la mission d'appui à la définition d'un mécanisme d'exploitation, de gestion et de maintenance des investissements agricoles réalisés par le PADAC. Cette mission achevée en juillet a permis de cerner les acteurs et les rôles dévolus à chacun d'entre eux, pour la mise en oeuvre d'une gestion post investissement réussie.

- EVALUATION DES PDC 3

- Maitrise d'ouvrage pour l'étude de 4 mares pastorales dans les communes de Bantè, Glazoué, Ouessè et Savalou et d'un aménagement piscicole à Savè

PROJETS SPECIFIQUES

- Animation du dispositif technique d'accompagnement aux porteurs privés de projets agricoles

- Réalisation et mise en ligne du système d'information géographique du GIC (géoportail)

PROJETS SOUS MAITRISE D'OUVRAGE COMMUNAL

- La maîtrise d'ouvrage déléguée pour la réalisation d'études de faisabilité techniques, la réalisation d'aménagements hydroagricoles et la réalisation d'infrastructures Economiques et Marchandes :

- participation au comité de pilotage du PADAC
- participation aux visites de supervision effectuées par l'AFD et le MAEP
- participation aux travaux de formulation d'une seconde phase du **PADAC (PADIAP)**

Les activités menées au cours de l'année 2022 ont été réalisées après l'adoption du budget et du PTBA du PADAC pour la dernière année de mise en oeuvre du projet. La planification faite a dû tenir compte de ce fait d'un achèvement de tous les engagements pour la date du 31 juillet 2022 (mise en oeuvre des activités, consommation des ressources, achèvement des infrastructures).

Concernant les investissements communaux, ils sont tous achevés et réceptionnés à l'exception de la retenue d'eau de Adjantè (commune de Bantè) où sont apparus des problèmes d'intégration au projet de besoins de pistes d'accessibilité des agriculteurs riverains.

Concernant les études réalisées et toutes achevées, elles constitueront un portefeuille d'actions pouvant être exécutées dans le cadre de la mise en oeuvre du PADIAP et d'autres programmes.

On notera que sur les 85 investissements réalisés par le PADAC au profit des communes, 81 ont consisté à la réalisation d'IEM, et 4 à la réalisation d'aménagements hydroagricoles dans les communes de Bantè (02), Savè (01) et Dassa-Zoumé (01).

2.7 ACCOMPAGNEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET ARISA

L'année 2022 est celle qui a connu la clôture du projet ARISA-B financé par ENABEL. Une revue du protocole d'entente a permis de retenir les activités pouvant être mises oeuvre avant la fin du projet fixée pour septembre 2022. Ainsi, la réalisation du Plan Communal de Développement Agricole (PCDA) retenue pour être menée dans la commune de Ouessè à titre pilote n'a pu se tenir. L'équipe du projet

a travaillé sur la thématique reddition de compte dans le secteur agricole et appui à la gestion d'une infrastructure agricole.

Pour ce qui est de la reddition de compte, la préparation intellectuelle a été faite, le thème choisi, l'ossature de la communication retenue et la trame de la communication travaillée avec les acteurs de la commune. Mais l'organisation pratique de la reddition de compte n'a pu se tenir compte tenu de la non finalisation du document de communication par les acteurs communaux. Les nombreuses relances n'ont pu permettre de tenir cette activité.

En ce qui concerne la gestion d'une infrastructure agricole, il convient de retenir que l'infrastructure devant faire l'objet d'un accompagnement a été retenue et il s'agit de la retenue d'eau de Awadapèkèpè. Les acteurs communaux ont été conviés à une formation à Dassa-Zoumé mais n'ont pu faire le déplacement compte tenu de la prise de service des nouveaux acteurs communaux.

Difficultés rencontrées :

La réforme du secteur de la décentralisation a été une source de démotivation des acteurs initialement impliqués dans le projet. A cela s'ajoute la faible volonté politique affichée des élus qui doivent accompagner les activités du projet. Le changement de projet d'élaboration de PCDA a été aussi une source de démotivation des OPA qui accompagnent les activités du projet sur le terrain.

Perspectives :

Il faut assurer la pérennisation des acquis du projet notamment les volets FADeC-Agriculture où les acteurs ont été suffisamment formés pour assurer de bout en bout le processus de choix des projets agricoles structurants. L'autre acquis important aussi est l'assistance conseil dans le secteur agricole. Un plaidoyer doit être porté au niveau national pour l'inscription d'une ligne budgétaire dans les crédits délégués.

2.8 MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DU PROJET TERSAA

Le Groupement Intercommunal des Collines (GIC) dans la recherche de la pérennisation de ses acquis, a formulé en collaboration avec son partenaire Acting For Life (AFL) en lien avec d'autres structures de l'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso et Togo) et de l'Amérique Latine (Colombie et Pérou) le programme dénommé **Transition des Systèmes Agricoles et Alimentaires dans les Territoires (TERSAA)** soumis à l'AFD en début de l'année 2021. Ce programme d'une durée de 36 mois et d'un budget de 3 666 400 euros est financé à hauteur de 57% par l'Agence Française de Développement (AFD) et cofinancé par la fondation Air France, Servair, et la Communauté d'Agglomération de Roissy Pays de France. Ce programme vise à améliorer la résilience des systèmes agricoles et alimentaires sur les territoires face au changement climatique à travers une meilleure maîtrise de l'aval des filières et se fixe les priorités suivantes :

- Articuler l'agriculture familiale et les marchés locaux : renforcer l'aval des filières agricoles et promouvoir l'accès au marché des productions paysannes sous le prisme de l'économie sociale et solidaire.
- Améliorer la durabilité des systèmes de production et de transformation : renforcer la productivité et les pratiques écologiques sur tous les maillons des filières.
- Mobiliser les acteurs du territoire en faveur des filières locales et durables : créer de la valeur par une approche territoriale concertée et favoriser l'élaboration de politiques publiques locales facilitant la transition des systèmes agricoles et alimentaires.

Les actions phares du programme prévoient entre autres :

- ☞ La mise en formation aux métiers agricoles d'environ 60 jeunes (soit 10 jeunes à sélectionner par commune) ;
- ☞ L'aménagement de 10 hectares de périmètres maraichers dans l'une de nos communes ;
- ☞ La construction d'une centrale de distribution des produits locaux à Dassa-Zoumé ;
- ☞ La mise en formation d'une quarantaine de maraichers aux pratiques agro écologiques et stratégie de marketing ;
- ☞ L'accompagnement de quelques unités de production/transformation à l'obtention du certificat de mise en marché de leurs produits.

Démarré officiellement en décembre 2021, le programme a fait l'objet de lancement officiel du 25 au 27 janvier 2022 à l'Hôtel Le Pélican, à Lomé au Togo. Au cours de l'année 2022, les activités ci-après ont été réalisées dans le cadre du programme.

2.8.1 FORMATION A LA GESTION ENTREPRENEURIALE

a) Réalisation de l'étude de faisabilité sociale, juridique et économique de la centrale de distribution

L'objectif de cette activité est de réaliser une étude de faisabilité de la centrale de distribution des produits locaux du département des Collines. Elle s'est traduite par le lancement en décembre 2021 de l'appel d'offre pour le recrutement d'une équipe de consultants. La sélection de cette équipe a été faite le 05 janvier 2022. La mission des consultants a démarré le vendredi 04 février 2022 par la réunion de cadrage. Ces derniers ont conduit l'étude et déposé leur rapport provisoire. Ce rapport provisoire a fait l'objet d'un atelier de validation en présence d'un certain nombre d'acteurs. Cet atelier s'est tenu le vendredi 22 Avril 2022 à Béthel Motel de Glazoué. L'objectif général de l'atelier est de faire des propositions concrètes d'actions et de mesures à prendre en compte pour l'amélioration du montage institutionnel et la durabilité de la centrale d'une part, et d'autre part, procéder à la validation des résultats de l'étude de faisabilité pour la mise en place d'une centrale de distribution des produits locaux du territoire des Collines. On retient des échanges ce qui suit :

- un vrai engouement des acteurs du territoire par rapport aux activités de la centrale ;
- la centrale jouera le rôle d'intermédiaire entre les producteurs et les acheteurs. Elle sera donc chargée de rechercher le marché au profit des producteurs.
- 2% de commission sur les chiffres d'affaire pour le fonctionnement de la centrale ;
- la forme juridique retenue est un GIE ;
- des mises à jour se feront au fur et à mesure de l'évolution des activités.

b) Animation des ateliers d'échanges avec les fournisseurs de la centrale

Au cours de l'année, deux ateliers ont eu lieu avec les fournisseurs de la centrale. Le premier s'est tenu le 17 mai 2022 à Béthel Motel de Glazoué et le deuxième le 13 décembre 2022 à JECO Hôtel de Dassa-Zoumé. Le premier atelier d'échanges avec les potentiels fournisseurs de la centrale a permis de leur faire connaître de fond en comble le projet TERSAA et ses enjeux à l'effet d'en restituer le contenu à leurs mandants. Les grandes conclusions de l'étude de faisabilité de la centrale de distribution ont été restituées aux participants. Ils ont à tour de rôle salué la démarche et ont manifesté leur adhésion à l'animation de la centrale. Ils ont fait savoir que l'idée de centrale de distribution constitue une réponse appropriée à leurs difficultés d'accès au marché agricole, entre autres, la qualité des contrats qu'ils signent avec les acheteurs ainsi que les exigences administratives et formalitaires de ces derniers.

Par rapport aux modalités de collaboration et de mise en confiance, les participants ont suggéré, pour la bonne marche de la centrale, un certain nombre d'approches et de mesures, dont :

- la fixation au pourcentage de vente de produit le montant à prélever par la centrale pour son fonctionnement auprès des OPA membres

- une première proposition de l'ordre de 3% sur le montant total de la vente
- une révision du taux au gré des situations et de l'évolution du marché
- des réunions périodiques de l'équipe dirigeante de la centrale avec les membres du GIC pour aviser du fonctionnement de la centrale
- la réalisation par la centrale d'un paquet de services (conception d'étiquette, emballage, publicité radio, participation aux foires...)
- l'ouverture de la centrale également à des producteurs individuels et les orienter progressivement vers une organisation professionnelle de leur filière
- Le prélèvement par la centrale d'un pourcentage (frais de gestion) aux acheteurs afin de réduire la contribution des OPA.

Le deuxième atelier d'échange a permis de repréciser les éléments sur lesquels les acteurs se sont convenus. Il a permis également de faire un point de la production au niveau de chaque fournisseur.

2.8.2 MUTUALISATION DE LA DISTRIBUTION (CONSTRUCTION ET FONCTIONNEMENT DE LA CENTRALE)

Au cours de l'année, les techniciens en charge de la mise en œuvre du projet se sont mis résolument en œuvre pour la rédaction du dossier d'appel d'offre relatif à la construction de la centrale. L'appel d'offre sera lancé en juin 2022. L'entreprise ayant gagné cet appel d'offre est BONY SERVICES. Le démarrage des travaux a connu un retard dû aux fortes pluies qui se sont abattues sur le département des Collines. Néanmoins, les travaux ont pu démarrer en novembre dernier. Actuellement, la fondation est achevée et l'entrepreneur est à l'étape d'élévation des briques. Un contrôleur a été aussi recruté par appel à candidature pour le contrôle du chantier.

2.8.3 RENFORCEMENT DE LA STRATEGIE DE COMMERCIALISATION

Il est prévu le recrutement d'un Consultant-Formateur pour la formation du personnel de la centrale et du GIC sur la stratégie marketing et commerciale. Au cours du dernier trimestre de l'année, un appel à candidature a été lancé pour le recrutement d'un consultant chargé de former le gérant de la centrale et l'équipe du GIC sur la stratégie marketing et commerciale de la centrale. Au terme du processus, Monsieur Rustique AKODOGBO a été retenu. Il déroulera cette formation après la sélection du gérant de la centrale.

2.8.4 APPUI DES JEUNES AGRICULTEURS ET AGRICULTRICES A L'INSTALLATION ET RENFORCER LEURS CAPACITES

a) Sélection sur le territoire des Collines et mise en formation de courte durée de jeunes filles et garçons au métier d'entrepreneurs agroalimentaire.

Dans ce cadre, 60 jeunes ont été sélectionnées par le biais des centres de promotions sociales. Et formés en option d'internat au centre SONGHAÏ de Savalou (agriculture, élevage et transformation agroalimentaire). Ce sont des jeunes déscolarisés et vulnérables ayant un niveau minimum de 4^{ème} et maximum le baccalauréat. La rentrée officielle des 60 jeunes a eu lieu le 1^{er} mars 2022 en présence des Maires. Ils ont bénéficié d'une formation sur trois volets que sont la production végétale, animale et la transformation des produits agroalimentaires. La formation s'est globalement bien déroulée avec une satisfaction des apprenants.

La formation s'est achevée le 1^{er} Septembre 2022. Le 2 Septembre a connu la cérémonie de remise officielle de diplômes au profit des apprenants qui ont soutenu avant la remise des attestations de fin

de formation. Quatre groupes de 15 ont été constitué pour la soutenance. Les thèmes de chacun des groupes sont les suivants :

- 1) Production et commercialisation de piment séché associée à la culture hors sol de tomate dans la commune de Glazoué
- 2) Production et commercialisation du manioc en gari dans la commune de Glazoué
- 3) Production de la carotte et de la laitue
- 4) Production et commercialisation du gingembre

Après leur formation, les jeunes ont été dotés de petits équipements leur permettant de s'installer. Les équipements et matériels de démarrage de leurs projets ont été remis dans les mairies par les autorités communales (Maires ou Secrétaires Exécutif.)



Photo des 60 jeunes sélectionnés et formés au centre SONGHAÏ de Savalou



Cérémonie de remise des équipements aux bénéficiaires par la SE de Bantè



Cérémonie de remise des équipements aux bénéficiaires par le Maire de Glazoué

b) Séance d'identification et priorisation des besoins des OPA en matière d'appui technique et spéculations porteuses

Cette séance a eu lieu le jeudi 12 mai 2022 à Savè. L'objectif de cette activité est d'identifier et de prioriser les besoins des Organisations de Producteurs Agricoles (OPA) en matière d'appui technique/prestations agricoles de proximité et de spéculations porteuses à l'effet de pouvoir installer/insérer les jeunes formés au centre Songhaï de Savalou.

Il s'était agi au cours de la séance de présenter le projet TERSAA et ses enjeux liés à la formation et insertion professionnelle des jeunes défavorisés ; d'identifier et prioriser les besoins en spéculations porteuses des OPA ; d'identifier et prioriser les besoins des OPA en appui technique/prestations agricoles de proximité en cohérence avec les futures compétences des jeunes mis en formation ; de discuter de l'utilisation/collaboration de cette main d'œuvre qualifiée que constitue les jeunes en cours de formation par les OPA et entrepreneurs individuels Agricoles présents. Les résultats des travaux de la séance montrent que le soja, l'élevage et le maraichage sont des filières prioritaires pour l'insertion des jeunes.

c) Renforcement spécifique des jeunes en entrepreneuriat social, réseaux sociaux et marketing et en environnement, inégalité de genre et citoyenneté fiscale

Au cours de leur formation, les jeunes ont bénéficié de deux formations transversales que sont : (i) Entrepreneuriat social, réseaux sociaux et marketing et (ii) Environnement, inégalité de genre et citoyenneté fiscale. Ces formations se sont déroulées dans le centre songhaï de Savalou. Elles ont été déroulées par des consultants sélectionnés à cet effet. L'objectif général de ces formations est de

transformer les jeunes en véritables managers de leurs propres exploitations. L'approche utilisée pour le transfert de compétences aux apprenants est la méthode participative. Elle a consisté en des échanges théoriques et des mises en scènes (savoir-faire et savoir être) entre les apprenants et les formateurs dans la salle.

d) Visite des cas de réussite

Cette activité a eu lieu du 24 au 25 Mai 2022 dans l'ensemble des 6 communes du département des Collines. L'objectif de l'activité est de visiter des exploitations (spécialisées en agro écologie, en élevage biologique, et transformation de produits du terroir) présentes sur le territoire des Collines et organiser des échanges entre jeunes et promoteurs à chaque étape de la visite. La mission a permis de rencontrer 10 promoteurs et de visiter leurs exploitations. Il s'agit d'un promoteur à Bantè, 2 à Savalou, 2 à Dassa-Zoumé, 2 à Glazoué, 1 à Savè et 2 à Ouessè. Les promoteurs ci-dessous renseignés dans le tableau suivant ont été visités.

Communes	Type d'exploitation à visiter	Période
Bantè	Elevage de volaille et lapin (FABI Kocou),	Mardi 24 Mai 2022
Savalou	Miellerie (Soumanou), maraichage (Gamèdjo)	
Dassa-Zoumé	Maraichage (Itagui), transformation de jus et autres produits (Agbara)	
Glazoué	Fabrication des aliments d'élevage (GPSA) ; Elevage des volailles, ovins et bovins (CAMOG)	Mercredi 25 Mai 2022
Savè	Pépiniériste (AVIKPO)	
Ouessè	Transformation de jus et autres produits (Djagoun), Maraichage (coop Awo Owo)	

A chaque étape de la visite, une présentation de l'objectif de la visite est faite avant de laisser la parole au promoteur pour expliquer ce qu'il fait, les difficultés qu'il rencontre dans la mise en œuvre de son activité. Après cette séquence, la parole est laissée aux apprenants pour poser des questions aux promoteurs. Toutes les questions ont pu avoir des réponses satisfaisantes. A la fin de chaque journée, un débriefing est organisé pour faire le point de la visite. Les leçons apprises/constats fait par les apprenants au cours de ces 2 débriefing ont été abordées par les apprenants.

e) Suivi obtention d'actes de propriété foncière

Un appel d'offre a été lancé pour le recrutement d'une entreprise chargée de réaliser le levé topographique des apprenants qui disposent de terre. Après cette procédure, l'entreprise Afrique Monde a été sélectionnée à cet effet. Sur les 60 apprenants, 44 ont pu avoir de terre. Ce qui équivaut donc à 44 levés topographiques réalisés. Il faut notifier qu'avant de faire la demande d'ADC, il d'abord faire le levé topographique du domaine et le faire signer par un expert géomètre agréé. Ce levé constitue donc une pièce dans la constitution des dossiers d'ADC.

Le tableau ci-dessous fait le point des levés par commune.

N°	Commune	Nombre Prévu	Nombre réalisé	Observations
1	Bantè	10	10	
2	Dassa-Zoumé	10	06	
3	Glazoué	10	07	
4	Ouessè	10	09	
5	Savalou	10	04	
6	Savè	10	08	
Total		60	44	

2.8.5 SENSIBILISATION ET RENFORCEMENT DES ACTEURS CLES SUR LES GRANDS ENJEUX DU TERRITOIRE (CONSOMMER LOCAL, GESTION DES RESSOURCES, INEGALITES DE GENRE, COHESION SOCIALE)

a) Elaboration d'une stratégie intercommunale de promotion de la consommation des produits locaux assortie d'un guide de plaidoyer pour la commande institutionnelle des produits locaux au niveau local et national (en cours de réalisation)

L'objectif général de la présente activité est d'élaborer, à l'échelle du département des Collines, une stratégie de promotion du consommer local, intégrant un guide de plaidoyer pour la commande institutionnelle des produits locaux au niveau local et national. Les Termes de Références de la mission ont été élaborés et l'appel à candidature pour le recrutement d'un consultant indépendant pour sa mise en œuvre a été lancé en fin Janvier 2022. La sélection du consultant a eu lieu en Mars 2022 ainsi que la réunion de cadrage et le démarrage proprement dit de l'étude. L'étude a validé en octobre dernier en présence des différents acteurs du territoire (mairie, OPA, ATDA4, DDAEP, le Préfecture, le GIC). Ce document de stratégie est donc disponible.

b) Séances de sensibilisation sur le consommer local dans les collèges

Du mardi 05 au jeudi 07 avril 2022, a eu lieu une mission de sensibilisation sur le consommer local et ses enjeux en termes de développement local au profit des élèves et enseignants des Collèges d'Enseignements Généraux (CEG) de Tchetti, Kilibo et CEG2 Glazoué. Introduite dans chaque collège par le Directeur, première autorité de ces établissements et du Directeur Exécutif du GIC, le déroulement des séances reste identique sur les trois sites avec une phase présentation des communications, une phase des débats (questions et réponses) et une phase de dégustation et de recueil des opinions. Après ces différentes phases certains mets identitaires de chaque commune ont été présentés aux participants qui étaient très émerveillés de voir ces repas dans leurs assiettes. Ceci pouvait se lire sur le regard satisfaisant des uns et des autres à la fin de chaque séance. Le tableau suivant fait le récapitulatif des mets proposés par commune :

Commune	Mets proposés
Savalou (CEG Tchetti)	Riz local, viande de poulet local + Jus de fruit
Ouessè (CEG Kilibo)	Waké (riz local + haricot), viande de poulet local et fromage + Jus de fruit
CEG2 Glazoué	Olèlè (fait à base de farine d'haricot) + Jus de fruit

c) Appui à l'organisation de buffets de mets locaux

Au cours de l'année quatre (04) buffets ont été réalisés dans les communes de Savalou (bonne marmite de Tchetti), Dassa (chez Abatchinou), Savè (le Flamboyant) et Bantè (bonne marmite de Pira). Ces buffets ont permis de sensibiliser les consommateurs/populations sur le consommer local, mais également de faire la promotion des produits/mets locaux du territoire des Collines. Il est vrai que seul 400 consommateurs ont pu bénéficier de repas subventionnés, mais, il y a d'autres qui étaient arrivés après la fin de la distribution des tickets subventionnés et qui ont mangé et ont suivi les séances de sensibilisations. Cette catégorie de consommateurs sont au nombre de 1205. Au total, 1605 consommateurs dont 350 femmes ont été impactés par cette série d'activité.

d) Participation du GIC au mois du Consommer Local

Portée par la DDIC-Collines, elle s'est déroulée du mercredi 19 au vendredi 21 octobre 2022, soit 03 jours. Le GIC y a réservé un stand qui a été animé par 02 des filles formées au Centre Songhaï de Savalou par le projet. Un promoteur de jus de goyave, de banane et de papaye a été associé car faisant partie des producteurs associés à la création de la centrale de distribution des produits locaux. Il s'agit du fabricant des jus de fruits DOBORO. Sur le stand du GIC, il y a été exposé la plaquette de

sensibilisation grand public sur les systèmes alimentaires locaux, le document de présentation du projet TERSAA et les plans architecturaux de la centrale de distribution des produits locaux (en cours de construction dans la ville de Dassa-Zoumé). La consultation de ces documents est possible uniquement sur place et sous la vigilance des animatrices des stands.

2.8.6 CREATION DES PARTENARIATS COMMERCIAUX EQUITABLES ET DURABLES

Le programme a prévu de sélectionner un consultant pour la mise en place d'un outil numérique de spatialisation et d'information sur le marché des produits locaux. Au cours du trimestre, les TDR de recrutement du consultant pour la mise en place d'un outil numérique de spatialisation et d'information sur le marché des produits locaux ont été élaboré et lancé. Malheureusement, aucune offre n'a été reçue à cet effet. Une relance a été faite en décembre 2022 pour procéder à la sélection en début 2023.

2.8.7 DIFFICULTES RENCONTREES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU TERSAA

La difficulté majeure au cours de l'année a été le retard observé dans la construction de la centrale de distribution des produits locaux. Ce retard a été dû du fait des pluies d'été qui se sont abattues dans le département.

2.8.8 PERSPECTIVES

Pour l'année 2023, les activités suivantes sont projetées d'être réalisées :

- achever la construction de la centrale
- recruter le gérant de la centrale et faire fonctionner la centrale
- achever la plateforme numérique pour la visibilité de la centrale
- vulgariser l'étude sur la stratégie intercommunale du consommateur local
- faire le suivi des apprenants formés au centre Songhaï de Savalou
- appuyer les apprenants formés à l'obtention des Attestation de Détention Coutumière (ADC)
- appuyer certains maraîchers en activité du département
- former des transformateurs et faire certifier quelques produits transformés du territoire
- réaliser des rencontres institutionnelles avec le partenaire Acting For Life.

2.9 MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DU PROJET CLIMAT ENERGIE : MESURES D'ADAPTATION ET D'ATTENUATION SUR LES TERRITOIRES RURAUX (CEMATERR 2)

Le Groupement Intercommunal des Collines et le GERES ont travaillé ensemble depuis 2014 à travers différentes interventions dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques et de l'accès à l'énergie en milieu rural et dans les villes secondaires.

Après une première phase achevée en 2019 et qui a beaucoup travaillé au développement de solutions d'adaptation pour l'agriculture familiale et au renforcement des acteurs territoriaux sur la planification et le portage de l'action climatique, la phase 2 du programme exécuté durant deux années s'est focalisée sur le déploiement d'actions pilotes devant favoriser la création et l'animation d'un marché de solutions énergétiques durables pour les Collines. Durant la période de mise en œuvre, les capacités des élus locaux, des cadres techniques communaux et du GIC ont été renforcées ou appuyées pour cerner les enjeux et orientations stratégiques "climat-énergie" à prendre en compte dans la planification locale (Plans de Développement Communaux et Plans Annuels d'Investissements, etc.) en cohérence avec les politiques nationales. Ces orientations stratégiques ont visé principalement les objectifs de

préservation des forêts, de réduire de l'empreinte carbone et d'amélioration de la résilience aux changements climatiques dans le département des Collines.

Le CEMAATERR 2, avait également l'ambition de fédérer les initiatives et actions en lien avec la biomasse énergie dans les Collines. Dans ce sens, La CoForMO qui est un EPCI à compétence spécifique en matière de gestion durable des ressources forestières du domaine protégé de l'Etat de l'espace du Moyen-Ouémé, a été associée à la mise en œuvre du projet et a eu pour rôle primordial de faciliter l'articulation du projet CEMAATERR avec ses bénéficiaires, mais également de procéder à des économies d'échelle et de mutualisation de moyens humains pour la mise en œuvre des actions de terrain.

La mise en œuvre du projet a permis de développer de tester et de diffuser des solutions innovantes de proximités pour les groupements de femmes de transformation de manioc en Gari et les groupements de charbonniers. Le projet a ainsi permis le développement de technologies bas carbone visant à réduire la consommation de bois énergie issus de forêts communales du département des Collines. Enfin, les travaux issus des regroupements d'acteurs du territoire au sein d'un cadre de concertation créé a permis au territoire de disposer d'une vision et d'une stratégie biomasse énergie court, moyen et long terme.

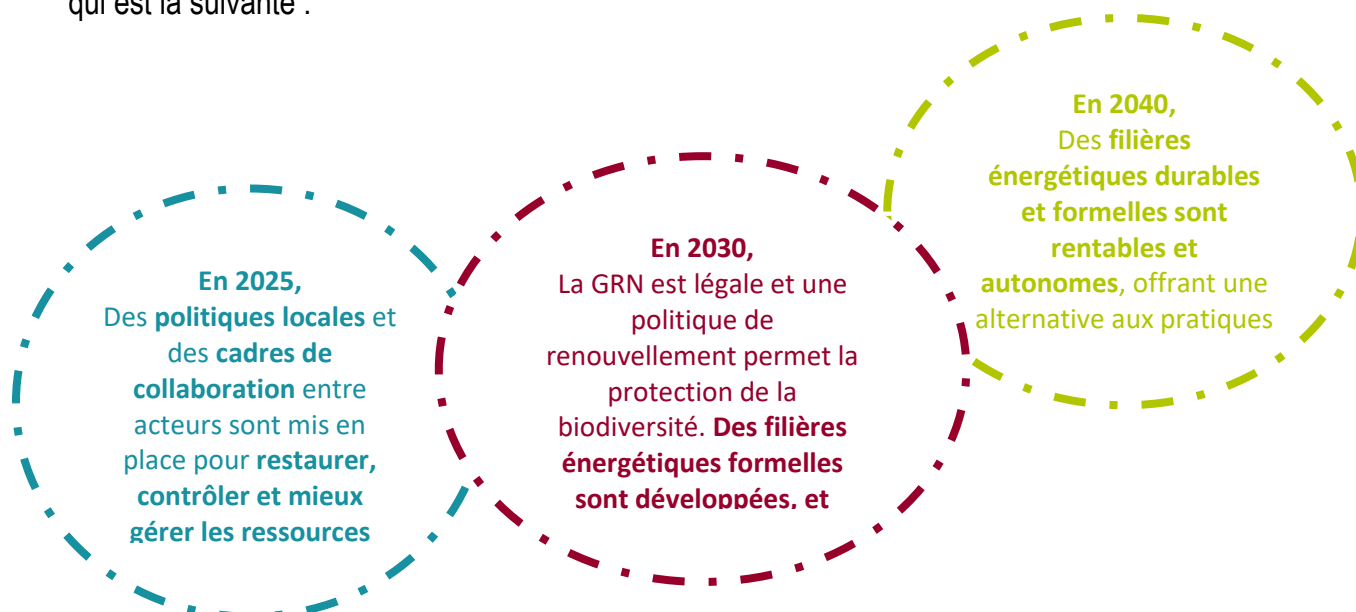
Durant la période de mise en œuvre, les activités réalisées sont listées dans le tableau ci-dessous.

Résultats Attendus	Principales activités réalisées	Résultats obtenus
R1. Partage des enjeux et la collaboration entre acteurs : Des acteurs publics et privés ont une compréhension partagée des enjeux énergie-climat à l'échelle du territoire et collaborent pour la planification et le déploiement de solutions énergétiques durables <i>Indicateur de résultat : Un cadre de concertation multi acteurs animé par le GIC</i>	Identification des acteurs et cartographie des acteurs	
	Réalisation d'une base de données des acteurs territoriaux d'intérêt sur la thématique biomasse énergie	Dispositif territorial d'animation et de suivi des actions biomasse énergie
	Désignation de sept (07) points focaux dans les six communes et à la CoForMO	
	Tournée de présentation du projet dans les six communes	
	Recrutement à plein temps de deux animateurs de terrain	
	Organisation de trois sessions du cadre de concertation	Un organe de gouvernance multi acteurs créé et fonctionnel
	Formulation d'une vision, et élaboration d'une stratégie territoriale biomasse énergie.	Existence d'une vision du territoire et d'une stratégie biomasse énergie
	Identification des acteurs, de leur rôle et de la déclinaison des orientations stratégiques en actions.	Renforcement de la capacité d'actions des élus locaux sur les questions de biomasse énergie
	Visite d'échange des élus à l'ONAB et dans les plantations de COForMO	
	Validation de la poursuite des travaux sur la stratégie biomasse énergie par la tenue d'une tournée communale de travail avec des comités techniques communaux d'élaboration de la stratégie biomasse énergie des Collines constitué de : deux élus, le chef service planification, le chef service environnement et affaires domaniales, un représentant	Renforcement des capacités de planification des administrations communales

Résultats Attendus	Principales activités réalisées	Résultats obtenus
	communal des eaux et forêts, le point focal communal du projet.	
	Participation du GIC à des activités nationales (ateliers)	
	Organisation d'un comité de pilotage	
	Conventionnement avec la GIZ/EnDev pour la diffusion de foyers améliorés dans les Collines	
R2. Evolution des cadres politiques et réglementaires : Les politiques et cadres d'intervention publics intègrent les enjeux énergie climat et favorisent de déploiement de solutions énergétiques durables <i>Indicateur de résultat Bénin : Une stratégie départementale biomasse-énergie dotée d'un plan d'action</i>	Formation des techniciens sur les tests de cuisson contrôlés	Renforcement des capacités de planification des administrations communales
	Présentation aux nouveaux cadres communaux des communes (secrétaires exécutifs, planificateurs et autres chefs services) la stratégie biomasse énergie des Collines et les actions pilotes mises en œuvre par le GIC	
	Soumission d'une note complète en réponse à l'appel à projet du programme RECASEB de l'UE	
	Formation de l'UGP (animateurs CoForMo, animateurs GIC, AT, Chef projet, points focaux communaux et CoForMO) sur les enjeux biomasse énergie et logique d'intervention ainsi que outils de suivi	Capacitation des acteurs locaux pour l'animation d'un dispositif territorial de mise en œuvre d'actions biomasse énergie
	Etablissement d'une convention de partenariat avec la CoForMO	Renforcement de la collaboration et de la convergence dans les interventions sur le territoire des Collines
R3. Structuration d'une offre de services énergétiques durables : Organisation de filières de production et de commercialisation de services énergétiques durables <i>Indicateurs de résultat : 6 micro-entreprises artisanales de biocombustibles et 6 organisations professionnelles locales de production d'équipements de cuisson durables et modernes bénéficiaires d'appuis technique et d'un soutien financier ; 30 tonnes de biocombustibles alternatifs durables produits 24 000 équipements de cuisson économes diffusés</i>	Formation de 30/30 groupements de femmes de transformation de manioc en Gari dans les 6 communes	
	Formation de 270 charbonniers et diffusion de 90 meules améliorés de carbonisation	
	Sélection sur financement de la GIZ, d'un prestataire pour réaliser une étude sur le potentiel des biocombustibles et l'installation d'une unité de production dans les Collines	Un (01) étude sur le potentiel de production de biocombustible disponible
	Relecture et actualisation du code de financement FAIAA-CC et lancement d'un appel à projets (conditions, type de projets, montants, délai) sur AGR/PFNL	
	Appuis techniques et en matériels de deux projets à l'issue d'un processus d'identification dans les six communes d'initiatives AGR porteuses.	
	Fabrication et mise à disposition de présentoirs (03) et 90 cuiseurs à usage domestique sous forme de fonds de roulement au profit trois revendeuses de la commune de Savalou.	

Résultats Attendus	Principales activités réalisées	Résultats obtenus
	Appui des acteurs à la formalisation de propositions d'actions à la suite des entretiens réalisées avec ces derniers. Les appuis retenus sont d'ordre matériel par la dotation en équipements, et organisationnel par le renforcement de capacités des groupements sur les techniques de production, de conditionnement, de cuisson, de gestion administrative et financière.	
R4 : Stimulation de la demande de services énergétiques durables <i>Indicateurs de résultat :</i> <i>Emissions radio - couverture média</i> <i>3 animations de vente promotionnelle organisées</i>	Contractualisation avec six radios locales Conception et édition de matériel marketing	300 mille personnes touchées par les messages de sensibilisation et d'information. Réalisation de 5000 flyers, de 500 affiches signalétiques de dimension 40x60 cm, de 3000 tee-shirts, de 1000 casquettes et de 1000 fascicules donnant des conseils d'utilisation des foyers améliorés domestiques «Alafia ».
R7. En interne - Renforcement des capacités du Geres et des partenaires <i>Indicateurs de résultat :</i> <i>Renforcement sur les enjeux de biomasse énergie dans une dimension territoriale</i>	Participation à 07 sessions du MOOC Mission d'appui pour le renforcement des équipes communales sur les enjeux biomasse énergie	Capacitation du GIC pour la réalisation d'études de quantification des demandes et productions de biomasse énergie sur un territoire
R 8. Capitalisation : <i>Atelier de bilan et partage avec les intercommunalités du Bénin.</i> <i>Supports de capitalisation (guide carbonisation et stratégie départementale) : publication et diffusion</i>	Réalisation de l'atelier de validation des guides de carbonisation et des foyers améliorés.	
R9 : Valorisation : <i>Indicateurs de résultat :</i> <i>Analyse et capitalisation d'expérience</i>	Participation du GIC et de la CoForMo à l'atelier Bilan de CEMAATERR organisé au siège du Geres	

D'autre part, les travaux issus du CCC ont permis d'élaborer une vision à court moyen et long terme qui est la suivante :



Les travaux ont également permis de dresser la matrice suivante qui présente les ambitions des Collines selon deux piliers et six axes stratégiques :

Axes thématiques	Axes stratégiques retenus	Action phares	Acteurs communaux ayant participé à l'identification et au choix des actions	Difficultés perçues
➤ Préservation de la ressource (pour les bénéfices sur le climat, la biodiversité, les services écosystémiques ect) Pilier A ➤ Valorisation de la ressource Pilier B	Axe stratégique 1 : Réduire la demande/consommation en bois de chauffe et charbon pour limiter la pression sur la ressource Axe stratégique 2 : Gérer durablement et restaurer les forêts Axe stratégique 3 : Mieux contrôler les prélèvements Axe stratégique 4 : Développer la production de charbon et bois énergie formelle encadrée par des structures de cogestion (CoFoRMO et communes) Axe stratégique 5 : Développer une filière économique autour du bois et charbon durables Axe stratégique 6 : Développer des combustibles alternatifs	•Formaliser les charbonniers pour aboutir à une filière durable et performante •Développer la production de biocombustibles (rejets agricoles, etc.) •Promouvoir la stratégie de signature de conventions d'exploitation pour élargir le domaine d'intervention de la CoForMO et expérimenter d'autres types de gestion d'espaces forestiers •Diffuser des solutions énergétiques durables (meules et foyers)	•Chefs service planification •Adjoints aux Maires •Points focaux CEMAATERR 2 •Chefs service affaires domaniales •Présidents des commissions des Affaires Domaniales •Représentants communaux des Eaux et Forêts	•Mauvaise appropriation dans certaines communes des enjeux et défis liés à la biomasse-énergie dans les collines •Indisponibilité des acteurs et faibles moyens consacrés au suivi et à la mise en œuvre d'actions en lien avec la gestion de la biomasse-énergie •Imprécisions sur le portage de certaines actions (exemple : diffusions de foyers par le GIC ou financement en cascade, logique de faire faire)

Axe stratégique	Action	Niveau Priorité	Lead	Période souhaitée de mise en œuvre	Besoins
Axe stratégique 1 : Réduire la demande/consommation en bois de chauffe et charbon pour limiter la pression sur la ressource	Promouvoir la fabrication et l'utilisation de combustibles alternatifs (biocombustibles principalement)	Haut	GIC	Début 2023	Formation/installation de Prestataires sur le territoire
	Sensibiliser la population sur l'importance de l'adoption des foyers améliorés accessible à tous	Haut	Mairie	2022	Guides de sensibilisation, communications radio
Axe stratégique 2 : Gérer durablement et restaurer les forêts	Promouvoir la reconversion des jeunes et exploitants forestiers sur des AGRs	Haut	GIC, Mairie	Continue	Identification des sites et formation des cibles
Axe stratégique 5 : Développer une filière économique autour du bois et du charbon durable	Formaliser les charbonniers en association pour bénéficier des appuis techniques et financiers des PTF dans le cadre des microprojets de reboisement et d'utilisation de technologies durables de carbonisation	Haut	EF ; GIC; ONG ; MAEP	Continue	Ressources financières

L'ensemble des activités réalisées a permis de dégager des enseignements résumés dans la matrice SWOT ci-dessous et qui renseignent sur l'état de la filière de promotion de solutions énergétiques. Cela permettra d'affiner la mise en œuvre de la stratégie biomasse.

Tableau 2 : Diagnostic organisationnel de Filière dans les collines (Analyse SWOT)

Forces Internes de filière	Faiblesses Internes de filière
Existence de fabricants de foyers disposant d'un savoir-faire local (plus de 35 formés) et intérêt des ferronniers pour une capacitation accrue afin de réaliser des foyers de meilleure qualité et pour un gain économique Une demande existante pour les foyers et un marché porteur	Faible communication auprès des ménages et unités de production sur l'information d'une offre permettant d'améliorer les rendements et préserver la santé Faiblesse du niveau d'organisation commerciale et besoin de renforcement des réseaux de revendeurs de cuiseurs PME/PMI de ferronniers, de charbonniers d'agro transformateurs-trices informelles

Opportunités	Menaces
Besoin d'établissement de filières, d'un marché et de normes de qualité pour la production et la diffusion de foyers Stimulation de la demande par l'information et la sensibilisation des ménages et groupements de différentes filières Dynamisation des filières par des actions locales de mise en concurrence Intérêt pour la convergence des efforts des partenaires intervenant sur le territoire	Besoin de poursuivre les actions au profit des élus locaux pour une meilleure prise de conscience des questions environnementales et climatiques dans les politiques locales Pouvoir d'achat faible des populations

Les images ci-dessous présentent les principales actions d'appuis apportés aux bénéficiaires du projet sur les volets accompagnements et développement technique, développement marketing et ventes, et enfin sur les actions de communication réalisées en partenariat avec celles du périmètre EnDev.

1. Présentoirs

Figure 1 : Présentoirs (03) fabriqués pour équiper des points de vente agréés de Foyer ALAFIA



2. Le cuiseur ALAFIA développé

Les caractéristiques du cuiseur LAFIA :

- Revêtement métallique : une feuille de fût recyclé (min 0.6mm et max 1.2mm)
- Chambre de combustion en métal
- Utilisation de gabarit de découpe de dimension constante ;
- Réalisation d'un agrafage solide des supports marmites ;
- Supports marmites : barres métalliques triangulaires (avec un diamètre min 6mm)
- Cuiseurs à multi-combustibles
- Potentiel économie de 32 %

Coût unitaire conseillé de cession du cuiseur - format 3 kg : 4000 francs



Figure 2 : Foyer LAFIA à usage domestique

3. Appui à l'amélioration des conditions de travail d'un ferblantier à Savalou

Aménagement du site de production (toiture, peinture et assainissement) d'une surface de 14,25 m² de l'atelier GOD's TIME à Savalou et l'extension de l'atelier avec un mur d'enseigne.



Figure 1 : Atelier de production de ferblantier au début



Figure 4 : Atelier de production du ferblantier après aménagement et travaux



Figure 5 : Fabrication d'un foyer à usage productif par un groupement de femmes

4. Appui à la conception et production de cuiseur a usage productif

Ce cuiseur est destiné à être utilisé par des unités de transformation agroalimentaire utilisant comme source d'énergie pour la cuisson, le bois. Le principe de ce cuiseur est de maximiser le rendement énergétique du bois utilisé.

Le processus de fabrication de ce cuiseur est défini étapes : la production de la cage métallique par des ferronniers formés, la préparation d'agréats pour production d'un composé d'isolant thermique en banco par les membres de groupements féminins l'atelier de démonstration pour le montage du cuiseur à usage productif.

Les caractéristiques du cuiseur LAFIA 30 kg :

- Revêtement métallique : une feuille de fût recyclé



Figure 6 : Foyer Alafia à Usage Productif

en 3
la
et

- Double cylindre avec un isolant thermique en banco
- Chambre de combustion en métal
- Utilisation de gabarit de découpe de dimension constante ;
- Cuiseurs à bois
- Potentiel économie moyen de 44 %

5. Formation de charbonniers des forêts communautaires et développement d'une meule de carbonisation adaptée aux besoins

Le projet a permis la diffusion d'une technique améliorée de carbonisation permet d'améliorer les rendements et la qualité du charbon produit. La récupération des produits pyroligneux issus de la carbonisation a également suscité de l'intérêt pour les bénéficiaires du fait des débouchés commerciaux qu'offrent ce liquide récupéré. Il permet de lutter contre les insectes et nuisibles du bois, et le goudron permet de réaliser l'étanchéité des toitures).



Figure 2 : Meule de carbonisation améliorée

2. Développement des activités génératrices de revenus :

Concernant les actions à petite échelle devant permettre de démontrer qu'il est possible d'améliorer les conditions de vie par le biais du FAIAA, l'identification de deux initiatives sur les filets apiculture et karité au profit d'une dizaine de groupements présélectionnés après enquêtes et la tenue d'entretiens et focus group a été suivi de remise d'équipements et de formations en hygiène et assainissement et en gestion.



Figure 3 : Remise d'équipement au groupement apicole "OGNI NI KPATAKI"



Figure 4 : Remise d'équipement à la coopérative des Ramasseuses de Karité de Ouessè (Yaoui)

I. Management global du projet

Au Bénin le programme CEMAATERR a travaillé selon quatre piliers : ¹ la création d'un marché viable de production et diffusion de foyers améliorés par la formation, la dotation en équipements en équipements et des actions marketing ; ² la valorisation des sites forestiers à travers le soutien à des activités génératrices de revenus (apiculture, transformation de karité) ; ³ le renforcement des capacités des décideurs et mise en réseau des acteurs publics, privés et de la société civile à l'échelle départementale pour favoriser la prise de décision collective autour des enjeux de la biomasse énergie; ⁴ la capitalisation des enseignements du projet avec les parties prenantes locales et valorisation des actions pilotes à une échelle extra territoriale.

Les taux d'exécution des activités prévues sont de : **Réunions du cadre de concertation : 100 %**

- Réunions du cadre de concertation : 100%
- Réalisation de deux visites d'échanges : 100%
- Appui à deux groupements dans le cadre du FAIAA : 100%
- Formation des équipes communales : 100%
- Distribution de 90 Kits (meule améliorée) aux membres de 90 SGL et leur formation : 100%
- Installation d'une unité de production d'équipements de cuisson durables et modernes : 100%
- 30 sessions de formation en technique de production de foyers institutionnels et dotation en foyers améliorés productifs de 30 groupements : 100%
- 6 animations dans les marchés et points de ventes sont organisées : 100%
- 01 Tournée de présentation du projet dans les communes : 100%
- 1 COPIL tenu à mi-parcours : 100%
- 01 Atelier de bilan et partage : 100%
- Conception et édition de 512 supports de capitalisation : 100%
- Participation à 1 MOOC : 100%
- Etude de cas pratique d'application des connaissances issues du MOOC : 0%
- 6 missions d'appui et accompagnement technique (interne et externe) des équipes du Geres au profit du GIC
- Participation à un évènement international (02 participants au séminaire bilan au siège du Geres) : 100%
- Contractualisation avec 5 radios locales et diffusion d'émissions radio - couverture médiatique sur une période d'un an : 100%
- Formation des équipes de techniciens : 100 %
- Confection de goodies pour les opérations de communication et marketing : 100%

L'ensemble des activités planifiées ont été exécutées à l'exception de la mise en œuvre d'un cas pratique du MOOC car sa mise en œuvre s'est révélée tributaire de ressources financières nécessaires au recrutement d'enquêteurs pour les besoins de travaux de terrain (comptage etc.)

Une ambition du programme était également de créer un cadre de convergence avec d'autres partenaires et intervenants dans les Collines. La convergence dans la conduite d'activités sur les périmètres GIZ/EnDev et Geres/AFD n'a pu être complète cependant des mutualisations ont été possibles notamment pour :

- Les actions de communication
- L'organisation d'ateliers
- La conduite d'une étude sur le potentiel des biocombustibles
- La fabrication et la diffusion de foyers améliorés ALAFIA

Les formations prévues, les démarchages de terrain et l'ingénierie sociale déployée ont permis de mettre en place une amorce de filière structurée en lien avec la stratégie biomasse énergie. Ce sont :

- Les techniciens communaux qui ont été outillés et appréhendent mieux les nécessités de transition énergétiques et de recherche d'efficacité énergétiques dans les actions de développement locales
- Les artisans pour la fabrication des solutions énergétiques développées
- Un réseau de distributeurs de foyers améliorés
- Des groupements de charbonniers
- Des groupements d'agro transformateurs
- Les élus mieux outillés et informés pour porter des politiques locales
- La CoForMO renforcée sur la diffusion de solutions énergétiques durables et la co conduite des travaux du cadre de concertation

Difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre des activités et mesures prises

Les principales difficultés ont été liées à:

1. La faible mobilisation des élus pour discuter de questions qui restent pointues et complexes
2. Les enjeux nouveaux liés au climat et à la biomasse discutés entre acteurs locaux au sein de cadres d'échanges animés par l'équipe de projet sont d'intérêts pour les acteurs locaux mais demeurent plus difficiles à développer que les actions classiques de développement pour lesquels les besoins de planification sont mieux cernés et les financements plus conséquents
3. La modicité des ressources disponibles qui ont emmené à un redimensionnement des activités et des indicateurs/valeurs cibles du projet
4. Les difficultés de convergence entre les périmètres GIZ/EnDev et Geres/AFD
5. Les difficultés à s'affranchir d'une approche classique de projet de subvention pour aller vers la création d'un marché viable où les solutions développées doivent être acquises au prix juste par les populations
6. La forte inflation que connaît le Bénin avec un accroissement de près de 25% des déboursés secs pour la fabrication de foyers.

Leçons apprises

La mise en œuvre active du programme CEMAATERR 2 au Bénin a permis de constater que les actions pilotes de diffusion du projet ont rencontré un fort engouement même s'il subsiste des freins liés à l'acquisition au prix juste des solutions développées là où les bénéficiaires s'attendent toujours parfois à des subventions. Il existe dans les Collines un fort potentiel de développement et d'adoption de solutions énergétiques pour une transition énergétique réussie. Le département des collines est très riche en biomasse végétale et animale.

La mise en œuvre du programme CEMAATERR 2 au Bénin a permis au GIC de monter en compétences par le biais d'un transfert de compétences effectué par le Geres à son profit. Bien que les actions de mise en œuvre aient démarré avec beaucoup de retard, celui-ci a été rattrapé et l'ensemble des activités prévues et planifiées ont été réalisées à l'exception d'une étude de cas pratique de la quantification de la demande et de l'offre en biomasse énergie dans les Collines. La cartographie des acteurs impliqués dans la stratégie biomasse énergie, l'identification des enjeux et des besoins pour une filière biomasse énergie gérée durablement est disponible, et les acteurs de la chaîne biomasse énergie ont à une échelle « pilote » bénéficié d'actions de formation/renforcement et dotation en équipements pour la diffusion de solutions énergétiques durables.

L'engouement autour de ces diverses formations et renforcements de capacité indiquent les bonnes potentialités en termes de développement d'un marché de solutions énergétiques et de biocombustibles, premier pilier de la stratégie biomasse énergie des Collines.

Recommandations

L'exécution du programme CEMAATERR 2 au Bénin a permis au GIC de disposer d'une cartographie des acteurs impliqués dans la biomasse énergie est disponible, et les acteurs de la chaîne biomasse énergie ont à une échelle « pilote » bénéficié d'actions de formation/renforcement et dotation en équipements pour la diffusion de solutions énergétiques durables.

L'engouement autour des diverses formations déroulées et renforcements de capacité indiquent les bonnes potentialités en termes de développement d'un marché de solutions énergétiques et de biocombustibles.

Afin de rendre pérennes les actions pilotes du CEMAATERR 2 dans le département des collines, le GIC a également la responsabilité de veiller au suivi et à l'appropriation des technologies développées au profit des acteurs territoriaux. Cela passe par la recherche de financements qui permettront de poursuivre les actions pilotes du CEMAATERR.

Pour ce faire, les actions suivantes devraient être poursuivies :

1. Sensibilisation des populations et actions marketing/communication
2. Inscription du fonctionnement du CCC dans le cadre de l'animation des organes classiques de gouvernance du GIC et dans les budgets communaux

Ce cadre de concertation réunissant différents acteurs dans une logique inclusive et participative est un creuset à entretenir pour la planification et le pilotage des actions sur la biomasse énergie et plus largement le climat dans le département des collines.

2.10. MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DU PROJET INTERCOMMUNAL D'APPUI AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (PIADE)

Le Projet Intercommunal d'Appui au Développement Economique (PIADE) des communes du département des Collines est porté par le Groupement Intercommunal des Collines (GIC) et financé par l'Union Européenne à travers le programme d'Appui au Développement Territorial (PADT). Il a démarré en Novembre 2019 et a connu son thème le 07 Février 2022. Le PIADE a prévu initialement d'intervenir sur 22 Infrastructures et Equipements Marchands qui représentent de potentielles sources de ressources non fiscales locales mobilisables ; mais les communes bénéficiaires peinent à les mobiliser, les sécuriser et à en tirer profit. Le projet a ciblé la modernisation de la gestion des principales infrastructures économiques et marchandes (IEM) à travers la mise en place d'un mode de gestion plus performant. Il prévoit le déploiement d'un dispositif électronique de sécurisation de la collecte des droits de place dans les marchés concernés et la réorganisation de la chaîne de gouvernance du système de collecte.

La logique d'intervention du projet tient compte du niveau actuel de connaissance intellectuelle et chiffrée par les acteurs sur la dynamique de gestion efficiente des IEM de chacune des six communes du département des Collines. Elle a commencé par la mise en place des Unités de Conduite Opérationnelle (UCO) au niveau des mairies. Ces UCO dont la taille est de maximum cinq (5) personnes constituent la cheville ouvrière de la mise œuvre des activités sur le terrain. Les UCO ont été soutenue par des élus membres de la Commission des Affaires Economiques et Marchandes (CAEF) dont le Président est le premier responsable des UCO.

La mise en œuvre du projet s'est traduite par la dynamisation des Commissions des Affaires Economiques et Financières des communes, la mise en place d'une Commission Thématique des Finances Locales à l'échelle départementale, la formalisation et l'installation des Comités de Gestion des Marchés (CGM) qui n'existaient pas. Ces comités de gestion ont joué un rôle de facilitation de la mobilisation des droits de place et de suivi de l'évolution des recettes collectées dans les marchés. Conscient des éventuelles résistances sociales voire politiques que pourrait susciter l'introduction de ce dispositif électronique, le projet a associé la préfecture, les élus locaux, les usagers des marchés et les marchands. La sensibilisation à travers des actions médiatiques et la communication de proximité réalisées ont contribué à l'acceptation sociale du projet par les marchands usagers commerçants et vendeurs des marchés qui de plus en plus ont une meilleure compréhension de la nécessité de payer leurs taxes. Les appuis techniques fournis aux élus et aux chefs des services en charge des affaires économiques réunis au sein des Unités de Conduite Opérationnelle (UCO) des sous projets communaux, ont favorisé une réorganisation de la chaîne de collecte : avec notamment, des appuis pour le recrutement d'agents collecteurs complémentaires, des formations sur les bonnes pratiques, un meilleur suivi des opérations de recouvrement.

Les acteurs communaux impliqués dans la mise en œuvre des projets ont bénéficié de renforcement de capacités sur les procédures d'exécution de financement UE dans le cadre des financements en cascade. Le GIC a transféré aux communes à la date d'élaboration du rapport final du projet, un montant global de 186 945 000 francs CFA, soit 58,40% du cumul des fonds mobilisés (reçus de l'Union Européenne et des contreparties des communes bénéficiaires : 302 155 671 + 17 500 000) dans le cadre dudit projet. Conformément aux activités prévues dans le document de projet et le cadre logique, l'étude de pré-faisabilité et l'étude de faisabilité pour le déploiement de solutions électroniques de collecte sont réalisées. Elles ont permis de procéder au dénombrement et à l'enrôlement des marchands sur les marchés ciblés. La base de données devant alimenter la plateforme web de sécurisation des recettes a été également conçue et est fonctionnelle. Il en est de même que pour la plateforme web.

La logique d'intervention du projet telle que prévue dans son cadre logique n'a pas subi de modification. Les actions du projet ont commencé à produire leurs effets, traduits par un accroissement des recettes mobilisées par les communes sur les marchés. Le dispositif électronique de collecte cumulé à la restructuration organisationnelle et l'animation des structures de mobilisation des ressources locales ont permis d'accroître considérablement les recettes mobilisables dans les marchés ciblés.

Le PIADÉ est intervenu dans un contexte marqué par des contraintes budgétaires qui à tort ou à raison compromettent l'accomplissement normal des rôles et prérogatives de certains organes des collectivités locales. C'est le cas par exemple des difficultés de fonctionnement des CAEF de la majorité des communes. Le projet a permis la planification et la tenue régulière des différentes sessions qui contribuent à la bonne mise en œuvre du projet. La mise en œuvre des sous-projets communaux par les UCO a favorisé un regain d'intérêt pour la question de la mobilisation des ressources propres en général. Ainsi, en plus de traiter des matières spécifiques au projet, elles s'intéressent désormais aux réflexions permettant d'optimiser la collecte des recettes fiscales et non-fiscales.

Par l'action du Projet, les chefs d'arrondissement s'intéressent davantage aux marchés. Ils accompagnent les services spécialisés de la mairie dans le suivi de la chaîne de collecte. L'appui apporté par le projet a facilité les interactions entre l'exécutif et les chefs de services de la mairie. Cette dynamique insufflée a contribué à une prise de conscience politique du potentiel des ressources non fiscales dans l'assiette imposable. Elle a permis de susciter l'intérêt et montré la pertinence à ce que les élus communaux en fassent une priorité dans les politiques locales.

A travers la mise en place des Comités de Gestion des Marchés, un mécanisme de facilitation de la redevabilité sociale et financière en matière de ressources non fiscales a été impulsé et continue de s'animer ; ce qui n'était pas le cas avant l'avènement du projet.

Pour les accompagner à mieux jouer leur rôle, nous les avons tous formés sur leurs rôles et responsabilités dans le processus de mobilisation de ressources. Toujours au niveau communal, dans les marchés où notre projet est intervenu, nous avons accompagné les usagers des marchés à mettre en place les Comités de Gestion des Marchés. Cette structure qui n'existait pas autrefois était le maillon qui manquait pour faire le lien entre les acteurs communaux et les usagers des marchés. Ceci a facilité l'appropriation de la technologie mise en œuvre dans le cadre de notre projet.

Au niveau intercommunal, nous avons mis en place et animé une Commission Thématique en charge des Finances Locales (CTFL). Cette commission regroupe les acteurs de la chaîne de mobilisation des ressources tant au niveau de nos communes que des Services Déconcentrés de l'Etat. C'est un cadre de concertation et d'appui à la prise de décision technique à soumettre aux instances politiques notamment le comité de pilotage.

En dehors de ces instances, notre projet s'est inspiré aussi des communautés de pratiques. Ainsi, un cadre entre les CSAF et les Trésoriers Communaux a été créé. Son rôle est de partager des expériences sur la gestion de fonds spécifiques en dehors du circuit classique de l'Etat central. Aussi, afin de mutualiser les ressources, avons-nous décidé de mettre en place des cadres pour la passation des marchés d'envergures et le recrutement de cabinet pour conduire les différentes études.

Notre logique d'intervention repose sur une approche multi-acteurs dont l'objectif final est aussi de renforcer nos compétences mais surtout celles des acteurs communaux sur l'ensemble des problèmes adressés par notre projet.

I- Du niveau d'atteinte des résultats et effets produits

D'excellents résultats ont été atteints sur notre projet.

Résultat 1 : Les six (6) communes ont une meilleure maîtrise du potentiel de ressources non fiscales liées aux Infrastructures Economiques et Marchandes (IEM) retenues sur leur territoire Inventaire du potentiel de recettes non fiscales des IEM « dénombrement des marchands »

Une étude de pré-faisabilité a été réalisée et a abouti à l'inventaire du potentiel au niveau des Dix-neuf IEMs retenus. L'inventaire est complètement achevé, y compris pour la commune de Glazoué où une réorientation du projet est faite pour convertir la partie des fonds dédiés au marché central vers la sécurisation des taxes collectées dans les espaces publics hors marché occupés par des particuliers (taxe d'occupation des domaines publics). Le taux d'exécution est de 100 %.

Résultat 2 : Le dispositif électronique de collecte de taxes des IEM mis en place est fonctionnel dans les cinq (5) communes.

1-Approfondissement de l'étude pré-faisabilité

Sélection du cabinet conseil EDS spécialisé dans la conception de plateforme de collecte électronique pour conduire l'étude de faisabilité dans les cinq communes (contrat signé, rapport de l'étude de faisabilité disponible pour les cinq communes). Cette étude a abouti à la mise en place d'une plateforme de sécurisation de la collecte au niveau des IEMs. Le taux d'exécution physique de l'activité est de 100 %.

2- Mise en place de la base de données informatique des marchands

Cette activité a été mise en œuvre par le Cabinet conseil EDS chargé de l'Etude de faisabilité. Le taux moyen d'enrôlement pour le premier recensement est de 76,1 %. Afin de ratisser plus large une deuxième phase de recensement a été organisée sur les IEMs et a abouti à un taux moyen de 90% par marché retenu. Le taux d'exécution est de 100 %

Résultat 2 : Le dispositif électronique de collecte de taxes des IEM mis en place est fonctionnel dans les cinq (5) communes

1- Conception de la plateforme

Validation des fonctionnalités et de l'interface de la plateforme communale cash collect au niveau des cinq (5) communes et du dispositif intercommunal de supervision. Le taux d'exécution est de 100 %.

2- Acquisition de matériels et installation du dispositif électronique de gestion des IEMs

Pour cette activité, le Kits complet des équipements (ordinateur de grande capacité, routeur, TPE, papiers thermiques, cartes Sim avec abonnement internet pour un an, accessoires TPE) est livré et réceptionné pour les cinq communes (Bantè, Dassa-Zoumé, Savalou, Ouèssè, Glazoué). Tous les serveurs ont été mis en production dans les communes. Le taux d'exécution atteint est 100 %

3- Déploiement des plateformes communales

Toutes les plateformes communales de sécurisation des recettes et le dispositif inter-communal sont déployés. Le déploiement de l'ensemble du dispositif et la formation des utilisateurs sont réalisés dans quatre communes (Bantè, Savalou, Dassa et Ouèssè) et au sein de l'UGP du Mardi 24 août au Jeudi 02 septembre. L'installation des dernières mises à jour et la mise en service définitive du dispositif web est intervenu du 25 novembre au 2 décembre 2021 dans toutes les Communes y compris Glazoué. Les utilisateurs du dispositif (niveau communal et intercommunal) ont été formés à l'exploitation de la plateforme. Nous avons pu atteindre un taux d'exécution physique du résultat 2 de 100%.

Résultat 3 : Augmentation d'au moins 35% les recettes non fiscales liées aux IEM retenues

Le taux d'accroissement moyen de la collecte des Droits de Place dans les marchés au niveau intercommunal est de 75% à l'exception de la commune de Glazoué où la technologie n'a pu être déployée qu'à la fin du projet. Ce taux est le double de l'objectif attendu. Ce taux a varié de 23% en 2020 pour 75% en 2021.

1- Renforcement de capacités des acteurs de la chaine de mobilisation des ressources locales

- Sensibilisation et formation des marchands, agents collecteurs, services communaux et élus ;
- Constitution, installation et formation des Comités de Gestion des Marchés (CGM) qui jouent un rôle de facilitation de la mobilisation des droits de place et de suivi de l'évolution des recettes,
- Sensibilisation de masse au profit des marchands et usagers des marchés par les canaux radiophoniques et par l'entremise des crieurs publics,
- Mise à disposition d'outils d'aide à la tarification efficace des IEM,
- Organisation des ateliers communaux de réorganisation de la chaine de mobilisation de ressources impliquant une cible large d'acteurs du développement,
- Appui au recrutement d'agents de collecte complémentaires au profit des communes,
- Appui technique divers de l'UGP pour l'optimisation de la mise en œuvre des activités,
- Formation et équipement des agents collecteurs en matériels de travail et de visibilité.

En définitive, le taux d'exécution de cette activité est de 95%.

2- Dynamisation les commissions communales des affaires économiques et financières (CAEF)

- incitation des Commissions Affaires Economiques et Financières (CAEF) à la tenue régulière des réunions par la production de TDR , meilleure programmation des sessions et du contenu des sujets traités,

De façon générale, les élus se sont appropriés leurs rôles et responsabilités et font fonctionner cette commission avec une forte implication des Présidents des Commissions Affaires Economiques et Financières dans la mise en œuvre des activités. Le taux d'exécution physique est de 85 %.

3- Fonctionnement d'une Commission Thématique des Finances Locales au niveau intercommunal (CTFL).

La CTFL s'inscrit dans une dynamique de production d'idées novatrices au moyen de la concertation à l'échelle intercommunale. Elle facilite la capitalisation/diffusion des bonnes pratiques. Elle est renforcée au niveau communal par la création et l'animation des Cadres de Concertation pour la Mobilisation des Ressources (CCMR).
le taux d'exécution est de 100 %.

4- Organisation des visites d'expérience et d'échanges

Les visites ont été organisées au profit des acteurs en dehors du département (Malanville, Abomey-Calavi, Unité de Gestion des Réformes, Agence de Sécurisation des Systèmes d'Information) et entre communes bénéficiaires.

En définitive, le PIADE la date de sa clôture, a connu un taux de d'exécution global de **91%**. Le taux d'exécution de la subvention gérée au niveau intercommunal (40%) est de 95,64%. Le taux d'exécution des sous subventions aux communes (60%) est de 58,40%. Le taux de consommation réel des sous subventions transférées aux communes bénéficiaires varie de 93% à 99% soit une moyenne de 96%.

R.3 : Les Collines restent un espace d'innovation au Bénin et le GIC est reconnu comme un laboratoire de la coopération intercommunale et de développement durable des territoires

3.1. ÉCHANGE ET COOPERATION AVEC D'AUTRES COLLECTIVITES OU GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES TERRITORIALES NATIONALES ET INTERNATIONALES, INSTITUTIONS ET INSERTION DANS DES RESEAUX

Au cours de l'année 2022, le GIC a continué ses efforts de démarchage pour l'établissement de partenariats. Dans ce sens, à la suite de son adhésion au réseau AIRF, le GIC a initié des échanges avec les Régions de Nouvelle Aquitaine et de Loire Atlantique. Ces échanges ont pu être approfondis à l'occasion d'une séance d'échange tenu à Nantes entre un technicien du GIC et ceux de ces deux régions françaises. Au titre des acteurs nationaux, le GIC a poursuivi et achevé son partenariat avec la CoForMo qui est un EPCI à compétence spécifique en matière de gestion durable des ressources forestières du domaine protégé de l'Etat de l'espace du Moyen-Ouémé. Il a été associé à la mise en œuvre du projet CEMAATERR 2 et a eu pour rôle primordial de faciliter l'articulation du projet avec ses bénéficiaires, mais également de procéder à des économies d'échelle et de mutualisation de moyens humains pour la mise en œuvre des actions de terrain.

Concernant les réseaux ICLEI et Cites Unies, la veille sur l'identification d'opportunités tant en termes de financements au profit du GIC qu'en termes de tribunes pour communiquer sur le GIC et mener des plaidoyers a été assurée, bien qu'aucune opportunité n'ait pu être décrochée. Enfin, bien que prévu au cours de cette année des actions de communication sur le GIC ont été menées et certaines relayées par certains de nos partenaires sur leurs plateformes digitales et au sein de leurs réseaux.

Enfin, les nouveaux partenariats établis avec PLAN Bénin et PDIEM permettront de conforter le GIC dans sa volonté d'être un agrégateur et une partie prenante dans la mise en œuvre des initiatives menées sur son territoire pour toutes les thématiques et plus précisément celles liées au DEL et à l'inclusivité genre.

3.2. COLLECTE DE DONNEES (EFFETS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, SECTEUR AGRICOLE, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE) POUR ACTUALISER/ALIMENTER LE GEOPORTAIL

La fin de l'appui du PADAC a la DDAEP n'a plus permis de mener de nouvelles activités de collecte de données sur le terrain. Néanmoins, les réalisations du PADAC ont fait l'objet d'une compilation et ont permis de d'alimenter le géoportail. Les éléments de capitalisation des réalisations du PADAC auxquels le GIC a participé ont été reversés aussi pour alimenter le géoportail.

DIFFICULTES RENCONTREES :

Cette activité étant souvent greffée sur les ressources des autres partenaires ne permet pas au GIC de s'affirmer comme une porte d'entrée dans les communes des Collines pour avoir les informations fiables.

PERSPECTIVES :

Il est indispensable de mobiliser de nouvelles ressources pour finaliser le géoportail et l'alimenter par des opérations des collectes de données sur le département. Les nouveaux responsables en charge des affaires domaniales et environnementales et des systèmes d'information dans les communes seront mis à contribution pour mener à bien ce projet.

3.3 PARTICIPER A DES MANIFESTATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES AFIN DE COMMUNIQUER ET RENDRE VISIBLES LES ACTIONS DU GIC

En 2021, le GIC a intégré l'AIRF et son projet EICPAD « Expertise, Ingénierie et Compétences au service des Politiques d'Aménagement durable des territoires francophones », cofinancé par la Délégation à l'Action extérieure des Collectivités territoriales (DAECT) du Ministère français des Affaires étrangères (MEAE). Il est destiné aux associations de collectivités territoriales, et mobilise 42 collectivités territoriales francophones et 3 associations de collectivités territoriales, issues de 6 pays (Bénin, Côte d'Ivoire, France, Madagascar, Maroc et Union des Comores).

Bâti autour de 5 actions et sur une période de 12 mois ce projet s'est adressé prioritairement au personnel technique des collectivités, avec pour chaque collectivité, un agent territorial « point focal du projet », qui a pour mission d'informer, diffuser et transmettre au sein des services de sa collectivité, les connaissances acquises et expériences transférées tout au long du projet. Chaque collectivité mobilise également un élu référent, qui se tient informé des avancées du projet.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet EICPAD, le GIC a participé à deux regroupements thématiques, à Yamoussoukro et à Nantes. Le premier regroupement tenu à Yamoussoukro a rassemblé durant 5 jours l'ensemble des agents points focaux techniques du projet de chaque collectivité. Ils ont abordé les thèmes transversaux de la maîtrise d'ouvrage des projets d'aménagement. Le second regroupement technique, tenu au Maroc a rassemblé à nouveau durant 5 jours l'ensemble des agents points focaux techniques du projet de chaque collectivité. Ils ont poursuivi le renforcement de capacités autour de l'adaptation aux changements climatiques. Le GIC a participé par visioconférence à ce rassemblement où il a été au centre des travaux par la présentation durant une matinée de sa stratégie biomasse énergie.

Le dernier regroupement technique et politique en France a rassemblé une dernière fois et durant 5 jours l'ensemble des agents points focaux techniques du projet de chaque collectivité, sous la forme d'un séminaire de clôture « Bilan et perspectives » et a mobilisé également les élus référents du projet sur 2 jours.

Pour mettre en œuvre ce projet, l'AIRF a noué des partenariats avec plusieurs organisations spécialisées que sont :

1. Le Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA)
2. Le Centre international d'Etudes pour le Développement local (CIEDEL)

Ces deux structures sont mobilisées au côté du GIC pour l'identification d'actions et de projets à co-élaborer pour une mise en œuvre dans les Collines.

Concernant la présentation d'initiatives portées par le GIC, ce dernier a également participé et animé une série de webinaires sur la thématique du DEL en lien avec le programme ACMA.

Objectif Spécifique 2 : Mobiliser des ressources partenariales et financières et promouvoir une performance collective du GIC et de ses communes

R.4 : Soucieuses d'améliorer leur performance et leurs capacités propres, les communes négocient et formalisent l'appui du GIC

4.1 ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES DANS L'EVALUATION A MI-PARCOURS ET L'ACTUALISATION DES PDC3

Le GIC a appuyé l'élaboration en 2017 des troisièmes générations des Plans de Développement des Communes des Collines pour la période de 2018 à 2022 avec l'accompagnement financier du Projet d'Appui au Développement Agricole des Collines (PADAC). Les mécanismes de mise en œuvre et de suivi-évaluation prévus dans lesdits documents de planification préconisent l'évaluation finale des actions mises en œuvre et les résultats obtenus à la fin de l'horizon de l'exécution des PDC 3 en 2022.

Pour conduire cette évaluation, il a été mis en place dans chaque commune un Comité d'évaluation par arrêté communal chargé d'assurer la réalisation de l'évaluation tant, sur les plan technique, administratif, financier, politique que logistique et le respect des normes d'évaluation en vigueur et du délai contractuel du processus. Un facilitateur technique a été sélectionné par commune pour accompagner le processus et le GIC a assuré la maîtrise d'ouvrage au nom des communes.

L'objectif général visé par cette activité est d'évaluer le niveau de mise en œuvre du PDC en prenant en compte à la fois les enseignements tirés de l'exécution des programmes et projets. A l'issue de cette évaluation, les résultats obtenus en termes de taux d'exécution physique et financière sont :

N°	COMMUNES	TEP (%)	TEF (%)
1	BANTE	57,66	59,38
2	DASSA-ZOUME	52,02	47
3	GLAZOUE	70,23	58,59
4	OUESSE	57,41	47,87
5	SAVALOU	57%	58,76
6	SAVE	62,78	55,69
MOYENNE		59,38	54,55

Difficultés rencontrées :

Les difficultés rencontrées dans le processus d'évaluation sont essentiellement liées à l'indisponibilité des acteurs pour la fourniture des informations. En effet, les taux d'exécution physique et financière des PDC3 sont au-dessus des chiffres avancés dans les rapports. Les projets réalisés par les projets et programmes d'Etat n'ont pu être renseignés sur les coûts de réalisation. Les ONGs et PTFs n'ont pu mettre à disposition des facilitateurs les données effectives relatives à toutes leurs activités. Un effort reste donc à faire pour intégrer ses informations pour rehausser les taux.

Par rapport à la mise en œuvre même des PDC, les difficultés rencontrées sont essentiellement relatives aux lenteurs administratives et à la modicité des ressources disposées parfois marquée par les retards de leur transfert. Aussi la mise en œuvre des PDC est caractérisée par la non fonctionnalité du comité de suivi de mise en œuvre, l'intervention de certains partenaires dans la commune sans le suivi de leurs actions par les acteurs communaux. L'inexistence d'un mécanisme et dispositif de suivi-évaluation a été un facteur limitant.

Recommandations : certaines recommandations, dont entre autres, ont été formulées :

- ☞ simplifier le document PDC 4 et améliorer davantage son contenu en prenant en compte les enjeux actuels de développement : changements climatiques, agropastoralisme et transhumance, les DSSR, le genre et inclusion sociale, la sécurité alimentaire et la nutrition ;
- ☞ élaborer le PDC 4 en harmonie avec le SDAC ;
- ☞ renforcer la capacité de coordination des interventions en matière de développement sur le territoire ;
- ☞ organisation régulière des séances de reddition de compte dans tous les secteurs de développement relevant des compétences communales des collectivités territoriales ;
- ☞ renforcer la stratégie de communication, de concertation et de dialogue avec tous les acteurs de développement de la commune ;
- ☞ travailler à relever le niveau de mobilisation des ressources propres dans le but d'assurer l'autonomie financière de la commune ;
- ☞ renforcer le dialogue entre la mairie et les services déconcentrés de l'Etat ;
- ☞ envisager plus d'actions visant les DSSR, la promotion des femmes, des jeunes, des migrants, des handicapés et la réduction des violences basées sur le genre ;
- ☞ formuler les indicateurs faciles à mesurer ;
- ☞ faire fonctionner le comité de suivi de la mise en œuvre du PDC 4 ;
- ☞ rendre plus performant le fonctionnement du guichet unique et mieux orienter les ressources ;
- ☞ promouvoir le partenariat public privé ;
- ☞ mettre plus de rigueur dans la mise en œuvre des activités programmées et éviter que les actions non programmées dépassent une proportion acceptable ;
- ☞ faire une revue à mi-parcours du PTA pour permettre que tous les agents de s'approprient le contenu
- ☞ Doter les mairies d'un dispositif d'un dispositif/mécanisme et des outils de suivi-évaluation efficace

A cet effet, une synergie d'actions est nécessaire pour davantage faire de l'espace communal un véritable ancrage de développement local et se faire compter parmi les communes performantes dans le cadre de la décentralisation au Bénin.

4.2. ANIMATION DES ESPACES D'AUTO-EVALUATION DES PERFORMANCES COLLECTIVES DES COMMUNES

Cet exercice de partage des bonnes pratiques développées par certaines communes n'a pu se réaliser en 2022 à l'exception des activités du CCIC sur ACMA2. La principale cause est l'indisponibilité des ressources financières.

4.3 ACCOMPAGNEMENT A L'ANIMATION DES ESPACES D'ECHANGES PROFESSIONNELS DES TECHNICIENS COMMUNAUX

La dynamique d'animation des espaces d'échanges entre techniciens communaux soutenue par le GIC s'est essouffée. Laisse à l'initiative des responsables des services communaux, il n'y a pas eu depuis 2020 de demande de réunions par aucun réseau de chefs service ni des secrétaires généraux des mairies encore moins en 2022. Le service technique du GIC s'est aussi abstenu d'initier l'organisation de l'animation d'un espace en raison des difficultés financières induites par le non-paiement des cotisations par les communes. Mais avec la réforme du secteur de la décentralisation, le besoin d'animer ses espaces est de plus en plus ressenti au niveau des nouveaux acteurs. L'amélioration du recouvrement des contributions au fonctionnement du GIC permettra de tenir ce pari en 2023.

R.5 : LE GIC DISPOSE DURABLEMENT DES MOYENS (TECHNIQUE PARTENARIAL ET FINANCIER) DE SES AMBITIONS

5.1 ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES DANS LA CREATION D'UN ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNAL DES SIX COMMUNES DES COLLINES

Le Projet entamé depuis 2014 a connu au cours de l'année 2020 des activités qui n'ont cependant pas permis d'atteindre l'objectif d'obtention d'approbation par le conseil des ministres avant les nouvelles réformes du secteur de la décentralisation. Le dossier de demande d'approbation, prenant en compte les observations du Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale, est devenu donc caduque. La reconnaissance juridique n'étant pas obtenue, les activités prévues au titre de l'année 2022 n'ont pas été réalisées.

En décembre 2022, une mission de la direction des collectivités locales précisément du service de l'intercommunalité a effectué une mission d'appui au niveau de la Préfecture. Ladite mission a réuni les Maires accompagnés de leurs deux adjoints et les Secrétaires Exécutifs des mairies. Cette séance a permis de leur faire le point des démarches déjà engagées, le niveau de conduite du processus, les nouvelles dispositions introduites par le Code de l'Administration Territoriale issu des réformes du secteur de la décentralisation et de susciter l'adhésion des autorités communales au projet de création d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale.

Sous la houlette du Préfet, les acteurs communaux ont réaffirmé leur volonté de consolider la tradition de travailler ensemble depuis plusieurs années en faisant le nécessaire pour formaliser un EPCI. Une nouvelle feuille de route a été recommandée et établie. L'équipe du Service Technique Intercommunal du GIC a fait plusieurs séances de travail préparatoire sur le projet de statuts de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal des six communes « Communauté de Communes des Collines : CCCol ». Le 22 décembre, une séance de travail a réuni tous les Secrétaires Exécutifs avec l'équipe technique du GIC pour faire la relecture des statuts contextualisés et adaptés aux nouvelles dispositions du nouveau code de l'administration territoriale.

5.2 MOBILISATION DE NOUVEAUX PARTENARIAT (PERSONNES RESSOURCES, INSTITUTIONS, FINANCEMENTS)

L'atteinte de cet objectif de mobilisation de nouveaux partenariats et financements, a guidé l'équipe technique du GIC à maintenir sa dynamique du GIC de participer ou de faire des prospections et répondre aux appels à projet qui se sont traduit par le montage de plusieurs projets et contacts avec diverses institutions partenaires potentiels. Le GIC a poursuivi la veille pour soumissionner à des appels à projet. Le résultat n'est pas concluant au terme de l'année.

A la suite des démarches entreprises en 2022 auprès de deux régions françaises, l'année 2023 devrait être mise à profit pour :

- Etablir un nouveau Plan d'Orientation Stratégique quinquennal
- Améliorer le dispositif de veille numérique
- Améliorer la communication du GIC par une réorganisation de son service de communication
- Etendre la recherche de partenariats multilatéraux à des régions non francophones.

5.3 MISE EN ŒUVRE D'UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION CONFORTANT LA VISIBILITE DU GIC

Pour la visibilité des actions du GIC, des initiatives ont été prises dans ce sens. A l'instar d'autres organismes, le GIC utilise les réseaux sociaux pour atteindre davantage de cibles dans la diffusion de ses acquis et réussites. Ils sont mis à contribution pour atteindre davantage de cibles dans la diffusion de ses acquis et réussites. Durant l'année 2022, le GIC a accentué sa communication sur ses canaux habituels. Le site web du GIC a été actualisé, relooker et mis en ligne (<https://gic-benin.org/site/>). Sa page Facebook (<https://web.facebook.com/gicbenin>) et le forum whatsapp "Collines Infos" ont été dynamisés, animés activement et assurent une meilleure visibilité des activités. Plus de 2400 abonnés suivent au quotidien les actualités du territoire à travers la page facebook.

En matière de communication intra-muros à notre territoire, le groupe WhatsApp "Collines infos" est de plus en plus animé et regroupe quasiment tous les acteurs de développement intervenant sur le territoire des Collines. Il intègre environ plus de 300 inscrits avec et contribue parfaitement à l'ambition de disposer d'un creuset d'échange et de partage de données utiles entre acteurs. En plus de ces canaux, le géoportail des Collines qui a été mis en ligne sur <https://geoportail-gic.com/>

Les activités phares du GIC ont bénéficié de couverture médiatiques grand public des télévisions et radios nationale comme locales. Le GIC a bénéficié aussi d'une médiatisation à l'occasion des activités et documentaires réalisés par le PADAC. Des contrats sont signés avec les radios locales pour la couverture des activités des projets PIADÉ et CEMAATERR (émissions interactives, production des documentaires, reportages).

5.4 FORMER LES ELUS SUR L'APPROPRIATION DES OUTILS DE GESTION DU GIC (STATUT ET REGLEMENT INTERIEUR, MANUEL DE PROCEDURE, PTI, POS, STATUT EPCI, ETC.)

Le GIC entrevoit de se doter d'un nouveau plan d'orientation stratégique. Ce document qui sous-tend l'élaboration du PTA et du budget n'a pu se faire au cours de l'année 2022. Néanmoins, la relecture des statuts et règlement intérieur du GIC a pu se faire au dernier mois de l'année 2022 et adopté formellement par le CIC. Le manuel de procédure reste à actualiser pour tenir compte de certaines recommandations des auditeurs. Le projet de l'EPCI n'a pas avancé compte tenu des blocages au niveau de l'Etat Central. Tous ces constats ont fait que l'activité de formation n'a pu se faire au cours de 2022. Il est alors à espérer que ces activités puissent se réaliser en 2023 dès que les ressources financières seront mobilisées et disponibles.

5.5 ORGANISATION DES REUNIONS STATUTAIRES DES ORGANES DE GOUVERNANCE DU GIC ET DE SES INSTANCES DE PARTICIPATION

L'année 2022 a été une année particulièrement difficile pour le Directeur Exécutif qui a connu un arrêt de travail de longue durée pour des raisons sanitaires. Cet état de chose a joué sur le bon fonctionnement des organes de gouvernance du GIC. Deux réunions du Bureau Exécutif sur quatre (50%) et une session du CIC sur deux (50%) ont pu se tenir. La session du Conseil Intercommunal tenue le 15 décembre a connu plusieurs points de discussion et décision dont le compte rendu des activités, l'adoption des textes organiques actualisés du GIC (Statuts et Règlement Intérieur) et l'adoption du plan de travail et du budget de l'année 2023.

Au-delà des réunions et sessions ordinaires, les maires et les autres élus ont participé à plusieurs séances de travail au cours de l'année. A l'initiative du Maire de Glazoué, une réunion extraordinaire a pu se tenir le 3 août 2022 pour échanger sur les opportunités liées à un fonds disponible en France pour les questions liées à l'assainissement, à l'eau et à la gestion des déchets solides et liquides. Il s'agit d'un compatriote béninois vivant en France qui a voulu partager avec les élus communaux ces opportunités et voir la possibilité de les accompagner à lever les fonds.

Les commissions techniques ont peu fonctionné. Par contre, la commission thématique « Cadre de Concertation Intercommunale (CCIC) animée dans le cadre du programme ACMA2 a pu fonctionner jusqu'à la fin du programme. Cette commission présidée par le 5^{ème} vice-président, a régulièrement réuni ses organes conventionnels (Secrétariat Techniques et Assemblée Générale) et mis en œuvre son plan d'action contractualisé avec IFDC, chef de file du programme Approche Communale pour le Marché Agricole.

RA6 : LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE DU SERVICE TECHNIQUE ET DU GIC EST ASSUREE

6.1 REALISATION DES TACHES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES DE FONCTIONNEMENT DU STI

Dans le domaine de la gestion des ressources humaines, le contrat de travail de l'assistante comptable est arrivé à terme, elle n'a pas souhaité renouveler son contrat. Le stagiaire qui assurait l'intérim de l'assistante Comptable a été confirmé à partir de février 2022. Celui-ci est en charge de la gestion financière du Projet TERSAA. Le reste de l'équipe est restée stable malgré le besoin de renforcement au regard de la charge de travail croissante.

Au plan administratif, la situation de tous les agents du service technique intercommunal est mise à jour : signature des contrats de travail, paiement régulier des salaires et des cotisations pour sécurités sociale, paiements des Impôts sur Traitements des Salaires (ITS). Le personnel a joui partiellement des congés administratifs ; la charge de travail n'a pas permis comme les années antérieures de consommer la totalité du nombre de jours dont chacun a droit. Compte tenu des difficultés financières enregistrées à partir du dernier trimestre de l'exercice, l'année a été clôturée sans le paiement du 13^{ème} mois et sans contractualisation avec la société d'assurance santé pour le personnel.

En terme d'appui aux stagiaires, initiatives locales, de soutien aux personnes du dispositif et de manifestations diverses, durant l'année 2022, le GIC a accueilli trois (03) stagiaires dont une femme afin de contribuer un tant soit peu à renforcer les compétences des jeunes diplômés dont deux (02) stagiaires sur le Dispositif Technique d'Appui aux promoteurs privés financés par le PADAC et une (01) stagiaire sur CEMAATERR. Ces trois (03) stagiaires ont fait six (06) mois au sein du GIC en contribuant à l'atteinte des objectifs des projets PADAC et CEMAATERR. Au terme de leur séjour, un des stagiaires a été recruté ailleurs et une autre a eu une bourse pour effectuer sa thèse de doctorat en agronomie

Au plan financier, Les difficultés financières n'ont pas permis la tenue de la session budgétaire. Le budget exercice 2021 a été reconduit pour 2022. C'est est un budget consolidé (fonctionnement et frais d'activités des différents projets et programmes) qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de Huit cent soixante-quinze millions deux cent cinquante-quatre mille neuf cent soixante-

Au plan de la mobilisation des ressources propres des contributions des communes au fonctionnement du GIC, la tendance de dégradation des indicateurs de performance observée depuis quelques années a connu une amélioration vers la fin de l'année : **56,62 %** des prévisions de l'année ont été mobilisés. Le point des paiements des cotisations se présente comme suit.

Tableau 2 : Le point des paiements de cotisation au titre de 2022

Communes	Montant prévu	Montant payé	Taux de paiement
BANTE	5 755 811	2 500 000	43,43%
DASSA-ZOUME	6 176 968	6 176 968	100%
GLAZOUE	6 291 829	5 000 000	79,47%
OUESSE	6 789 560	3 000 000	44,18%
SAVALOU	6 636 412	4 000 000	60,27%
SAVE	6 636 414	1 000 000	15,06%
TOTAL	38 286 994	21 676 968	56,62%

Source : Comptabilité du GIC

L'analyse de la mobilisation des cotisations par les communes révèle une faible capacité d'autofinancement de l'institution par ses membres et que le GIC reste toujours tributaire des financements extérieurs. Le fonctionnement est assuré en grande partie par les subventions du PADAC et les ressources de projets exécutés. Cette situation pose la problématique de l'appropriation de l'association par les acteurs communaux.

6.2. SUIVI, GESTION TECHNIQUE ET FINANCIERE DES DIVERSES CONVENTIONS DE FINANCEMENT

Au cours de l'année 2022, diverses conventions de financement ont été clôturées. Il s'agit de :

- Projet Intercommunal d'Appui au Développement Economique (PIADE) financé par le PADT/Union Européenne, clôturé le 07 février 2022
- Projet CEMAATERR2 financé par l'AFD via le GERES, clôturé le 31 octobre 2022
- Endev clôturé le 31 juillet 2022
- PAMOBARMA clôturé le 30 septembre 2022
- une convention spécifique avec IFDC dans le cadre du **programme ACMA2** pour la mise en œuvre du plan d'actions de 2022 du CCIC des Collines

Les rapports techniques et financiers afférents à ces conventions ont été produits régulièrement et transmis aux différents partenaires dans les délais et échéances fixées. Lesdits rapports sont tous approuvés et permis l'encaissement des fonds appelés. La gestion financière de ces conventions a été efficacement assurée.

Le compte d'exploitation général au 31 décembre 2022 ci-dessous fait le récapitulatif des ressources obtenues par le GIC au cours de l'année et les charges engagées dans le cadre du fonctionnement et des projets exécutés. Il est établi **555.517.608 FCFA dont 254.317.279 de solde reporté à nouveau** de ressources encaissées et reportées sur une prévision de **de 510.239.932 F CFA** (soit **109%** de taux de réalisation). Les dépenses réalisées s'élèvent à **459.433.989 F CFA** soit **82%** des ressources mobilisées.

Le point de mobilisation des ressources et d'exécution financière pour le fonctionnement du GIC et les divers programme/projets sectoriels exécutés et mandats spécifiques reçus du PADAC se présente comme suit :

Tableau n°2 : Point des ressources mobilisées et d'exécution financière

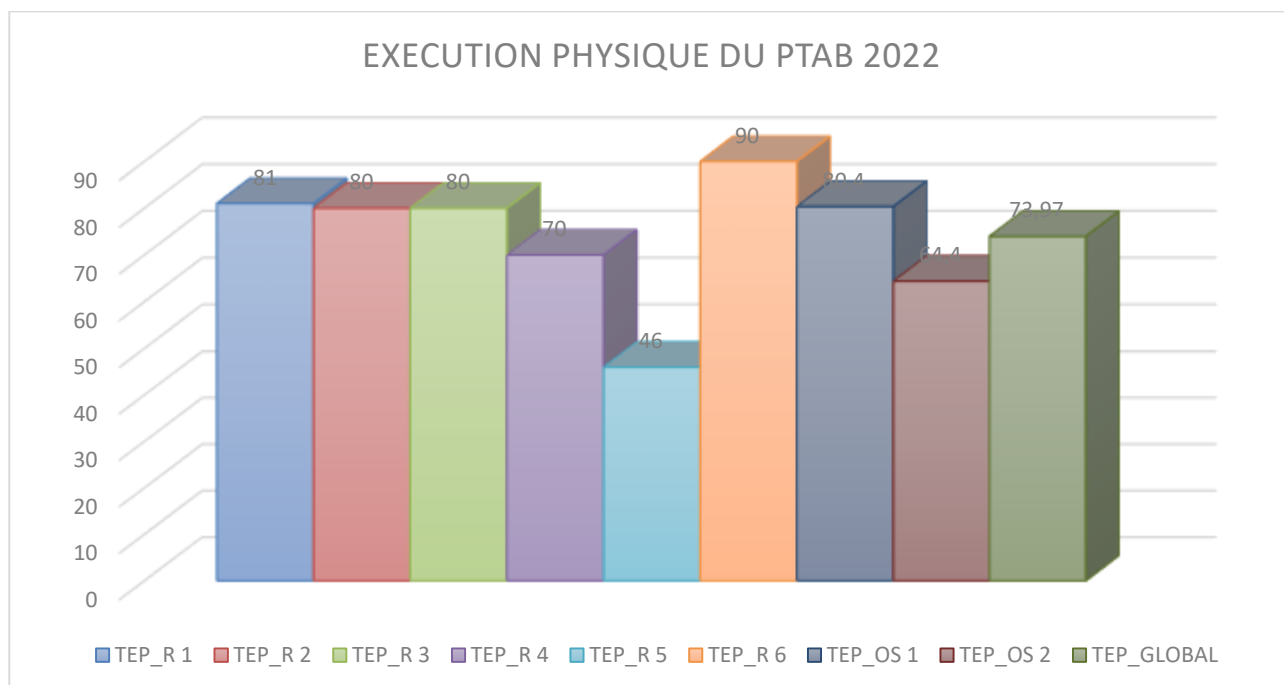
		Groupement Intercommunal des Collines							
Association loi 1901, N°2004/2736/DEP-Z-C/SG-SCAD-ASSOC du 30/08/2004, Préfecture d'Abomey, Bénin		BP 123 Dassa-Zoumé; Tél : (00229) 67 66 69 19; E-mail : info@gic-benin.org; Site web : www.gic-benin.org							
COMPTE D'EXPLOITATION DU GIC EXERCICE 2022									
EMPLOIS					RESSOURCES				
N°	LIBELLES	PREVISIONS	REALISATION	% REAL	LIBELLES	PREVISIONS	REALISATION	% REAL	
1	Dépenses FONCTIONNEMENT DU GIC	86 967 088	64 272 882	74%	Ressources fonctionnement	86 967 088	64 272 882	74%	
	Salaires et charges du personnel	37 737 088	45 034 662		Disponibilité en début d'exercice		1 448 714		
	Fonctionnement du personnel	5 500 000	5 003 800		SUBVENTIONS EXTERIEURES	22 200 000	29 289 200	132%	
	Fonctionnement du STI	8 000 000	3 298 870		PADAC/AFD(FGIC2021-2022)	15 000 000	22 169 200		
	Coûts administratifs	10 500 000	231 084		PADAC (Appui Fonctionnement GIC + FICo)	7 200 000	7 120 000		
	Fonctionnement des organes de gouvernance	10 010 000	2 770 500		RECETTES EXCEPTIONNELLES	26 480 095	12 750 000	48%	
	Fonctionnement dispositifs de participations	4 000 000	0		ACTIVITES OPERATIONNELLES	0	0	#DIV/0!	
	Communication	1 000 000	100 000		CONTRIBUTION DES COMMUNES	38 286 993	20 784 968	54%	
	Stages appui /Recrutement format* personnel	500 000	126 500		BANTE	5 755 811	2 500 000		
	Echanges et coop collectivités intercommunales	500 000	0		DASSA-ZOUME	6 176 968	6 176 968		
	Mission et représentation extérieur du GIC	500 000	1 176 552		GLAZOUE	6 291 829	5 000 000		
	Etudes et expertises/Collectes de données	1 000 000	0		QUESSE	6 789 560	3 000 000		
	Investissements	1 000 000	480 000		SAVALOU	6 636 412	4 000 000		
	Recrutement du personnel	1 500 000	40 300		SAVE	6 636 413	0		
	Collecte de données et animation du dispositif de suivi évaluation	2 000 000	0						
	Formation des nouveaux élus/Animation d'espaces d'auto évaluation	3 220 000	0						
	Créances du GIC	0	0		Dettes à l'égard de l'état		108 000		
	Trésorerie positive en fin d'exercice		5 885 114		Trésorerie négative en fin d'exercice				
2	Dépenses AUTRES MANDATS DU PADAC	89 538 208	68 206 033	76%	Ressources GEOPORTAIL	89 538 208	89 387 833	100%	
					Disponibilité en début d'exercice	9 749 708	9 749 708	0%	
					Subventions DU PADAC				
	GEOPORTAIL	9 749 708	9 749 708		GEOPORTAIL	0	0	0%	
	EVALUATION PDC3	17 264 000	17 211 625		Mandat Evaluation PDC3	17 264 000	17 113 625	99%	
	MISSION D'APPUI A L'INGENIERIE SOCIALE, AUX TRAVAUX DE BALISAGE DE 156 KM D'UN COULOIR DE PASSAGE DE BETAIL ET DES ACTIVITES DE RENFORCEMENT DE CAPACITES LIEES A LA FILIERE AGROPASTORALE	62 524 500	41 244 700		Mandat IS et Balisage	62 524 500	62 524 500	100%	
3	Dépenses PAMOBARMA	14 801 362	12 955 637	88%	Ressources PAMOBARMA	14 801 362	14 037 525	95%	
	Activités PAMOBARMA	14 801 362	12 955 637		Disponibilité en début d'exercice	6 859 737	6 095 900	0%	
					Subventions ACTING FOR LIFE	7 941 625	7 941 625	100%	
4	Dépenses CEMAATERR 2	28 829 883	30 697 914	106%	Ressources CEMAATERR 2	28 829 883	32 362 269	112%	
	Activités CEMAATERR	22 926 270	25 316 414		Disponibilité en début d'exercice	0	8 539 564	0%	
	Activités FAAIA-C	5 903 613	5 381 500		SUBVENTION DU GERES	28 829 883	23 822 705	83%	
5	Dépenses ENDEV	55 754 825	34 706 542	62%	Ressources ENDEV	55 754 825	55 804 825	100%	
	1. Personnel (poste)	0	0		Disponibilité en début d'exercice		46 498 106	0%	
	2. Experts externes / Consultants (poste)	6 562 304	5 393 000		Subventions GIZ	55 754 825	9 306 719	17%	
	3. Frais de transport / de voyage	4 468 992	3 365 500		Cofinancement du GIC	0	0	0%	
	4. Frais de gestion événementielle	25 939 404	18 517 142						
	5. Achats de matériels et équipements	11 788 540	7 156 500						
	6. Autres frais / Consommables	0	0						
	7. Frais administratifs généraux	6 995 585	274 400						
6	Dépenses DTA(DISPOSITIF TECHNIQUE D'APP	55 000 000	53 345 100	97%	Ressources DTA	55 000 000	53 345 788	97%	
	Mise en place du personnel	0	0		Disponibilité en début d'exercice	0	845 788	0%	
	Honoraires du personnel du projet	35 280 000	34 550 000		SUBVENTION RECUE DU PADAC/AFD	55 000 000	52 500 000	95%	
	Perdiems pour mission	4 695 000	7 161 000						
	Dotation au fonctionnement	7 740 000	6 860 000						
	Assistance et recours à expertise externe	1 925 000	970 000						
	Coûts administratifs	150 000	81 000						
	Fonctionnement des bureaux du superviseur & des facilitateurs	1 400 000	915 400						
	Equipement matériel et fournitures	3 810 000	2 807 700						
	Imprévus (3%)	0	0						
7	Dépenses PIADÉ	0	42 045 645	#DIV/0!	Ressources PIADÉ	0	42 896 983	#DIV/0!	
	1. Ressources humaines		3 526 345		Disponibilité en début d'exercice	0	42 896 983	0%	
	2. Voyages		0		SUBVENTION RECUE DU PADT	0	0	0%	
	3. Équipement et fournitures		6 788 000						
	4. Bureau local		2 137 500						
	5. Autres coûts, services		19 754 800						
	6. Autres		9 839 000						
8	Dépenses TERSAA	167 969 496	144 069 589	86%	Ressources TERSAA	167 969 496	193 894 191	115%	
	Activités TERSAA	167 969 496	144 069 589		Disponibilité en début d'exercice	131 242 516	131 242 516	0%	
					SUBVENTION RECUE DE AFL	36 726 980	62 651 675	0%	
9	Dépenses PROSOL	11 379 070	9 134 647	80%	Ressources PROSOL	11 379 070	9 515 312	84%	
	Activités PROSOL	11 379 070	9 134 647		Disponibilité en début d'exercice	0	0	0%	
					SUBVENTION RECUE DE LA GIZ	11 379 070	9 515 312	0%	
TOTAL DEPENSES 2022		510 239 932	459 433 989	90%	TOTAL RESSOURCES 2022	510 239 932	555 517 608	109%	

Source : Comptabilité GIC

6.3. SUIVI-EVALUATION DES ACTIVITES DU GIC

6.3.1. PRESENTATION DU TAUX D'EXECUTION PHYSIQUE DU PTAB 2022

L'évaluation du PTAB 2022 a permis d'obtenir les résultats qui ont connu un taux d'exécution variant de 46% à 90% présenté dans le graphe suivant.



Source : SISE_GIC

Le **résultat 1** prévoyant que « les stratégies et des projets intercommunaux d'aménagement et de développement durable du territoire sont conçus et mis en œuvre » a connu un taux d'exécution de 81%. Ce taux est dû à l'inexécution de certaines activités à fort impact sur le résultat et dont la réalisation ne dépend que des ressources du GIC. Il s'agit en l'occurrence de l'élaboration du plan climat énergie qui nécessite la mobilisation financière et technique des ressources externes. Cette activité n'a pu donc se réaliser.

Le **résultat 2** selon lequel « La coopération intercommunale promeut un développement économique local choisi, solidaire, équitable et respectueux de l'environnement » a été exécuté à 80%. Ce résultat regroupe la plupart des projets conventionnés avec divers partenaires techniques et financiers. La seule activité non exécutée concerne l'élaboration de la stratégie de développement économique des collines.

Le **résultat 3** veut que « Les Collines restent un espace d'innovation au Bénin et le GIC est reconnu comme un laboratoire de la coopération intercommunale et de développement durable des territoires ». Ce résultat a été atteint à un taux de 80%. L'activité concernant la collecte de données (effets des changements climatiques, secteur agricole, aménagement du territoire) pour actualiser /alimenter le géoportail n'a pu se faire. Cet état de chose est dû au fait que l'activité est subventionnée par le PADAC. Elle se mène donc sur la convention de la DDAEP qui a pris fin en 2021.

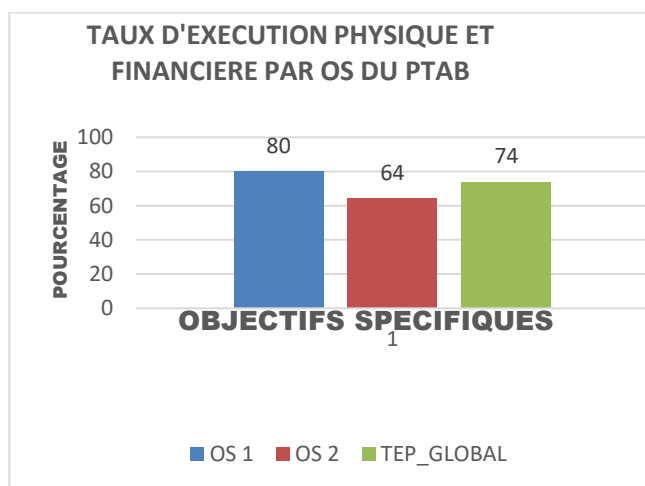
S'agissant du **résultat 4** « Soucieuses d'améliorer leur performance et leur capacité propre, les communes négocient et formalisent l'appui du GIC », la mise en œuvre des activités a permis d'atteindre un taux de 70%. Sous ce résultat, deux (02) activités importantes n'ont pas été réalisées.

Il s'agit de l'activité concernant « Animer des espaces d'auto-évaluation concertée des performances des communes » et le « Accompagnement de l'animation des espaces d'échange professionnel des techniciens communaux ». Le contexte de la réforme du secteur de décentralisation a conduit au recrutement de nouveaux responsables qui ont pris les commandes de l'exécutif communal à mi-juin. Le temps d'adaptation et de prise en main des affaires courantes n'a pas permis d'organiser ces activités.

Le **résultat 5** selon lequel « Le GIC dispose durablement des moyens (technique partenarial et financier) de ses ambitions » est réalisé à un taux de 46% aussi. Ce résultat concerne plus les activités liées à la gouvernance du GIC. Les différentes sessions n'ont pu se tenir à date pour diverses raisons.

Enfin, le **résultat 6** qui concerne « la gestion administrative et financière du STI et du GIC » est transversal aux autres résultats et a été réalisé à un taux de 90%.

Par rapport aux objectifs du PTAB, les taux d'exécution se présentent comme suit :



Le taux d'exécution de l'objectif 1 « Promouvoir un développement équilibré et durable du territoire des Collines » est de 80%. S'agissant de l'objectif 2 « Mobiliser des ressources partenariales et financières et promouvoir une performance collective du GIC et de ses communes », le taux d'exécution physique est de 64%.

Source : SISE_GIC

En définitive, la mise en œuvre du PTAB du de l'année 2022 a permis d'atteindre un taux d'exécution physique de 74%.

6.3.2. PRESENTATION DE LA PERFORMANCE DU GIC AU TITRE DE 2022

La performance du GIC au cours de l'année 2022 se présente ainsi qu'il suit :

- ✚ Taux d'exécution physique du PTAB : **73,97%**
- ✚ Taux d'exécution financière : **90%**

On constate que le niveau d'exécution physique en 2022 est inférieur au niveau d'exécution financière. Cette performance appelle les analyses ci-après en lien avec les indices d'efficacité et d'efficience :

❖ Efficacité : réalisation des extrants par rapport aux objectifs spécifiques

L'efficacité à travers son indice permet de mesurer le niveau de réalisation physique réel des activités par rapport au taux attendu à la fin de l'année. L'indice d'efficacité du GIC s'élève donc à **0,74**, ce qui lui confère une efficacité moyenne ($0,7 \leq \text{TEP} < 1$).

Cette performance s'explique entre autres par certaines difficultés mentionnées plus bas.

Il faut aussi préciser que beaucoup d'activités sont exécutées hors PTAB et ne sont pas comptabilisées pour le calcul du taux d'exécution physique parce que non planifiées dans le PTAB (activités projet/programmes et autres partenaires)

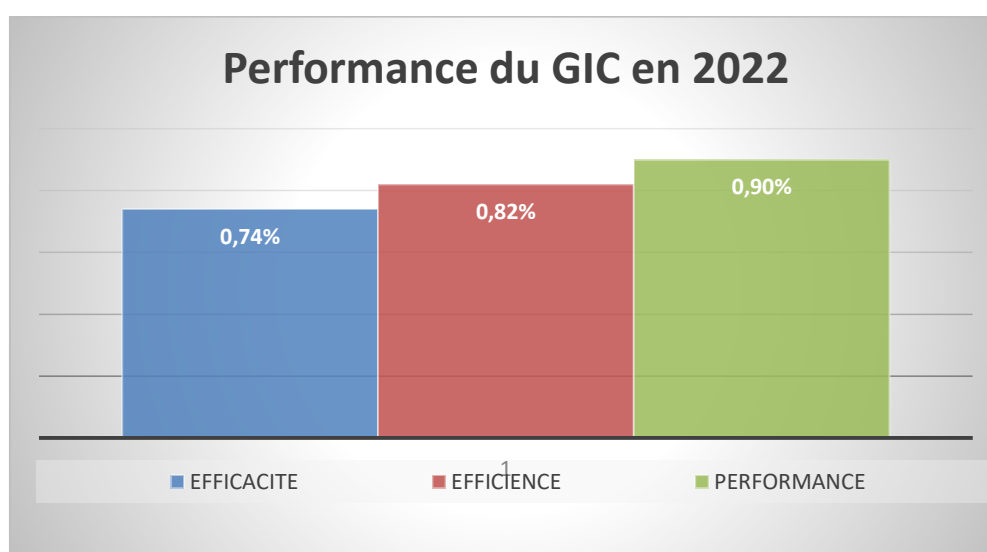
❖ **Efficiencia : les ressources utilisées par rapport aux extrants**

L'efficiencia elle, évalue la consommation des ressources en rapport avec la réalisation physique des activités.

Indice d'efficiencia = Indice d'efficacité x (Taux d'exécution physique réel / Taux d'exécution financière réel).

Ainsi, fin décembre 2022, l'indice d'efficiencia du GIC est évalué à **0,82**. Ce qui confère au GIC une moyenne efficiencia (**Indice d'efficiencia ≤ 1**). Le graphique ci-dessous illustre bien cet état de chose.

Graphique : Performance du GIC en 2022



Source : SISE GIC

Pour mieux comprendre cette performance du GIC, il est important de la décliner par masse d'activités. En effet, trois (3) masses d'activités sont exécutées par le GIC. La première masse concerne les activités classiques du GIC, la seconde est relative aux mandats spécifiques confiés par le PADC au GIC et la troisième est celle concernant les projets/programmes exécutés par le GIC. Le tableau suivant renseigne davantage sur cette masse d'activités contenues dans le PTAB ainsi que sur la performance réalisée.

Tableau : Différentes masses d'activités exécutées par le GIC en 2022

	TEP	TEF	PERFORMANCE
Activités classique du GIC	56,17%	74%	0,75
Mandats PADAC (Géoportail, évaluation PDC, Balisage)	100%	76%	1,31
Projets du GIC (CEMAATERR, ENDEV, PIADÉ, TERSAA, PROSOL, PAMOBARMA)	100%	84%	1,19

Source : SISE GIC

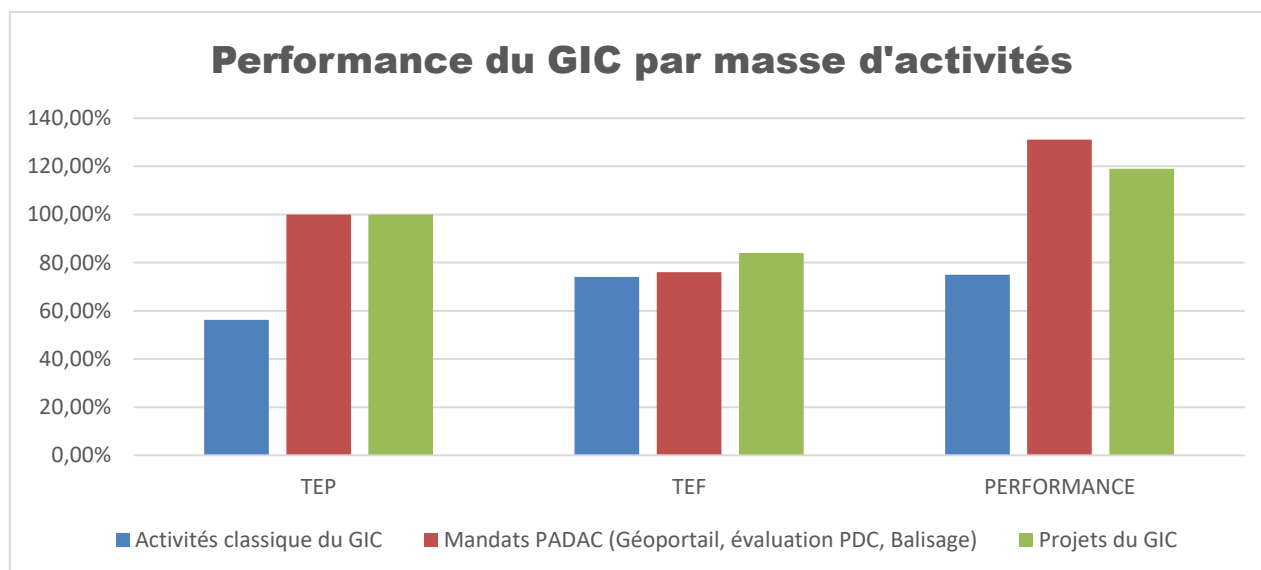
A l'analyse, on constate que ce sont les activités classiques du GIC qui ont connu un taux d'exécution physique faible avec 56,17% contre un taux d'exécution financière de 74%. Cet état de chose se justifie par le fait que ce sont les mêmes ressources humaines qui sont à la base de la mise en œuvre aussi bien des activités classiques du GIC, des mandats spécifiques confiés et des projets du GIC. Il se dégage une charge de travail énorme pour les ressources humaines du GIC.

La seconde raison est qu'au premier semestre de l'année 2022, le GIC manque de ressources financières pour la mise en œuvre de son PTAB notamment sur les activités devant être menées sur ressources propres du GIC. Or, les ressources propres proviennent des contributions au fonctionnement des communes dont 54% n'ont pu être mobilisées qu'au second semestre de l'année après la prise de fonction des Secrétaires Exécutifs des communes.

Enfin, le taux d'exécution financière ainsi affichée concerne aussi bien les charges liées au personnel du GIC mais aussi celles liées au fonctionnement des locaux abritant le siège et autres. Une désagrégation de ce TEF pourrait montrer un autre visage de la performance du GIC. Le graphique ci-dessous présente la performance du GIC par rapport aux masses d'activités.

Pour les autres masses d'activités, les performances réalisées sont au-delà de 100%. Il s'agit des mandats spécifiques et des projets spécifiques pour lesquelles les conventions ont été signées.

Graphique : Performance du GIC par rapport aux masses d'activités



Source : SISE GIC

CONCLUSION

La mise en œuvre des activités du GIC au cours de l'année 2022 est marquée par l'accueil dans l'environnement communal des sept nouveaux responsables des services administratifs et techniques des mairies qui est l'aboutissement des réformes dans le secteurs de la décentralisation. Ce processus a vu également le départ des mairies de certains agents communaux précédemment interlocuteurs du service technique intercommunal du GIC. Ce nouvel environnement a induit de se prêter à l'exercice de faire connaître aux nouveaux cadres l'existence, le rôle et les rapports de travail avec l'équipe technique intercommunal. Cette réforme a permis de bénéficier de l'enrichissement du département des Collines des expériences d'autres départements de provenance de ces nouveaux cadres techniques qui étaient dans l'environnement des communes. Très tôt, la familiarité s'est installée et la bonne collaboration est installée par l'opportunité de renforcement des capacités que le GIC a facilité pour certains. Les Secrétaires Exécutifs ont bénéficié d'un voyage d'échange et de découverte d'expérience dans le domaine de la gestion du pastoralisme et des équipements associés (marché à bétail, aménagement de couloir de passage et des aires de pâturage). Les Responsables du Développement Local et de la Planification ont bénéficié d'une session de formation par les experts de l'Université d'Alexandrie sur les enjeux et outils d'intégration des changements climatiques dans la politique et les documents de planification locale.

L'année 2022 a permis aussi au GIC de poursuivre la mise en œuvre de certains de ses programmes et projets de développement en partenariat ou avec le soutien de ses partenaires. Certains projets et mandats reçus ont vu se concrétiser certains des actions prévues (TERSAA, PADAC), d'autres sont arrivés à leur terme et clôturés (PIADE, PAMOBARMA, CEMAATERR2 avec les volet mis en œuvre sur financement du GERES et les volets mis en œuvre sur financement de EnDev), ingénierie sociale et balisage de couloir de passage des animaux, études des marres pastorales et aménagement hydroagricoles financés par le PADAC et les aménagement d'espace de pâturage sur financement de du ProSol). Le GIC s'est employé au cours de l'année 2022 a rendu fonctionnel son géoportail avec l'appui financier du PADAC. Le projet initialement conçu dans une vision plus intégrateur n'a pas reçu l'accompagnement d'autres partenaires techniques démarchés. Le programmes d'actions du cadre de concertation intercommunal pour l'amélioration du climat d'affaires appuyé par la programme ACMA2 pour l'atteinte de ses objectifs a été réalisé à 87% avec une étude réalisée sur la contribution du programme dans la mobilisation des ressources de contribution au développement local des communes (CDL).

Le GIC a maintenu sa dynamique de conquêtes des partenariats et financement au plan international, mais l'année n'a pas été prospère en matière de financement projets soumis aux appels à projets. L'admission du GIC et son adhésion à l'Association International des Régions Francophones (AIRF) lui a permis de participer au projet EICPAD pour bénéficier du renforcement des capacités de deux de ses cadres techniques par la participation aux sessions de regroupements techniques à Yamoussoukro et Nantes. Dans le cadre de l'accompagnement de proximité Post – EICPAD, le GIC a présenté son Projet de promotion d'une Approche territoriale Climat -Énergie dans les Territoires Ruraux du département des Collines (PACT) qui n'a pas été sélectionné dans le cadre des six projets pilotes. Aussi, la soumission à la fondation EGISS en consortium avec le CODEGAZ (une association humanitaire française reconnue d'Utilité Publique et l'ONG local GRADEL du projet "Transition agro-écologique et emploi des jeunes ruraux : des réponses innovantes face au défi climatique" qui a eu pour objectif général Améliorer durablement le niveau, les conditions et le cadre de vie des ménages agricoles, des femmes et des jeunes du Département des Collines dans un contexte de précarité climatique n'a pas été sélectionné pour financement.

Au plan du fonctionnement des organes de gouvernance, le bureau exécutif et le conseil intercommunal se sont réunis respectivement à 50% du nombre de sessions prévus (4 fois et 2 fois) avec des taux de participation satisfaisants. Pour adapter ces organes aux réformes formalisées par le nouveau code de l'administration Territoriale, la GIC a procédé à la révision de ses textes organiques (statuts et règlement intérieur) adopté par le conseil intercommunal le 15 décembre 2022. Accompagnant depuis 2014 le processus de création de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale des six communes du département de Collines, le GIC a facilité la relecture des statuts pour les adapter au nouveau code de l'administration Territoriale.

Au plan de la mobilisation des ressources de fonctionnement et la gestion des programmes et projets exécutés 555.517.608 FCFA dont 254.317.279 de solde reporté à nouveau de ressources encaissées en 2021 et reportées sur une prévision de 510.239.932 F CFA (soit 109% de taux de réalisation). Les dépenses réalisées s'élèvent à 459.433.989 F CFA soit 82% des ressources mobilisées. Spécifiquement aux cotisations des communes, 21 676 989 F CFA ont été mobilisés sur une prévision de 38 286 994 F CFA, soit un taux de 56,62%. Grâce aux ressources mobilisées auprès des partenaires, le budget de l'année a été exécuté globalement à **73,97%** par rapport aux prévisions. Cependant, globalement le plan de travail annuel est réalisé à un niveau significatif. Le taux d'exécution physique des activités du PTA est estimé à environ 90%.

Pour l'année 2023, les enjeux ci-après ont guidé l'élaboration du plan de travail annuel et le budget.

- l'amélioration de la qualité de service d'appui aux communes.
- le test de fonctionnement des organes actualisés de gouvernance de l'institution.
- poursuite de la mise en œuvre des programmes et projets actifs.
- la mobilisation de nouveaux partenaires techniques et financiers. Aujourd'hui, le portefeuille projets du GIC s'amenuise et un seul projet est en cours pour l'année 2023. Il s'agit du projet TERSAA. Il est donc urgent d'enclencher la mise en œuvre de nouveaux projets qui absorbent une partie du salaire des cadres techniques qui travaillent au GIC ;
- le renforcement de la capacité d'auto-financement du GIC par la création et le développement des ressources propres du GIC pour amorcer son autonomisation;
- la réduction des charges du GIC et à la construction du siège du GIC ; etc.
- le bon fonctionnement des organes de gouvernance pour s'adapter aux nouvelles réformes dans le secteur de la décentralisation ainsi qu'à l'évolution de l'environnement institutionnel ;
- la préservation et renforcement de l'image de marque du GIC et le faire connaître davantage aux partenaires. Il s'agit d'intensifier la communication du GIC, d'organiser des journées portes ouvertes, de démarcher des partenaires, d'organiser des webinaires et d'éditer un bulletin) ;
- le renforcement davantage du portage politique et technique du GIC ;
- le renforcement des capacités des Ressources Humaines du GIC et sa motivation.
- l'obtention d'approbation de la création d'un établissement public de coopération intercommunale regroupant les six communes ;
- la redéfinition des orientations stratégiques d'intervention ;
- la mobiliser davantage des partenariats/financements pour la concrétisation du projet de territoire intercommunal à travers des projets intercommunaux ;
- l'améliorer la mobilisation des ressources propres pour assurer le fonctionnement de l'organisation intercommunale.